

BUDGET-TEMPS ET CHOIX D'ACTIVITÉ

Essai de contribution à une théorie pluridisciplinaire
de laction

par

Jean-François BERNARD BECHARIES

SOMMAIRE

INTRODUCTION	74
1. — L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL DANS L'ALLOCATION INDIVIDUELLE DE TEMPS	77
1.1. Économie et sociologie dans les enquêtes budget-temps.	77
1.2. Le modèle économique de l'homme, et son application à l'étude des budgets-temps	79
1.3. Activité et théorie de l'action	88
2. — LE CHOIX D'ACTIVITÉ COMME CHOIX SOCIAL SOUS CONTRAINTE	89
2.1. Nature du choix d'activité	89
2.2. Le budget-temps de l'individu	95
2.3. Le budget-temps de la société	101
CONCLUSION	103

INTRODUCTION

Dans une enquête de police, le commissaire demande ordinairement aux témoins ce qu'ils faisaient à l'heure du crime. Dans une enquête « budget-temps », on va plus loin et on est mieux organisé : non seulement on interroge les enquêtés sur leurs activités, mais on leur donne un carnet où ils les noteront eux-mêmes !

Cette remarque n'a pas pour but d'établir des parallèles désobligeants ou drôlatiques, mais de souligner d'emblée quel est l'objet premier des enquêtes « budget-temps », à savoir la connaissance des activités des individus. Par la même occasion, on pourra les interroger sur tout ce qui tient, de loin ou de près, à ces activités, et notamment quant à leurs préférences en matière de temps. La récente enquête du C.R.E.D.O.C. à la R.N.U.R. a cette particularité d'avoir porté sur les préférences des individus non seulement quant à la nature de leurs activités, mais quant à la façon de découper le temps. Certains découpages sont en effet préférés à d'autres. C'est que le moment de l'activité contribue, avec d'autres variables, à déterminer la qualité de l'activité. La toilette à cinq heures du matin et la toilette à dix heures, ce n'est pas la même toilette ; un voyage sur une route encombrée et glissante, ce n'est pas le même voyage que sur une route déserte et une chaussée sèche. Une activité n'est pas seulement « ce à quoi » on emploie son temps ; c'est aussi les conditions dans lesquelles elle se déroule. C'est dans cette perspective que nous nous placerons ; c'est également dans cette perspective que se place l'enquête C.R.E.D.O.C. mentionnée ci-dessus, dont on trouvera les premiers résultats dans le prochain numéro de « Consommation ». Mais avant de continuer, précisons davantage les objectifs généraux d'une enquête « budget-temps ».

* * *

C'est au cours de la récente décennie que se sont développées les enquêtes budget-temps. Elles présentent avec les enquêtes de budgets de famille une analogie plus profonde que la seule similitude de leurs appellations. Nous verrons toutefois les limites de cette analogie. Dans leurs objectifs les enquêtes budget-temps paraissent d'autre part plus variées que les enquêtes sur les budgets-familiaux. Il semble que la motivation d'origine soit, en liaison avec le développement des « loisirs », dans l'étude de la répartition entre temps de travail et temps libre. Un facteur essentiel de cette répartition réside évidemment dans la durée de la semaine de travail. Ce problème n'est pourtant pas le seul, et l'arbitrage en matière de temps semble pouvoir être situé dans plusieurs perspectives différentes, avec chaque fois une problématique particulière :

1. — Dans le cadre hebdomadaire, le raccourcissement de la durée de travail libère le temps par petites fractions, allant de quelques minutes par jour à quelques heures par semaine. Les activités rendues ainsi possibles, les projets que les individus peuvent former ne sont donc pas de même nature que lorsqu'il s'agit d'allonger d'un ou plusieurs jours la durée des vacances, ou de créer un type nouveau de vacances (les vacances de neige, par exemple).

2. — Dans le cadre annuel en effet, la libération du temps par périodes d'au moins un jour (et non « au plus » un jour, comme dans le cadre hebdomadaire) crée des problèmes collectifs (transport, équipements) différents de ceux posés par l'aménagement de la semaine de travail. Disposer d'un jour de plus chaque semaine ou de 52 jours de plus d'affilée dans l'année ne conduit évidemment pas aux mêmes décisions (1).

3. — D'où une troisième perspective, qui relie les deux précédentes : l'arbitrage entre, précisément, deux formes de libération du temps. Telle a été en particulier une des perspectives essentielles de l'enquête C.R.E.D.O.C., qui révèle notamment une certaine « saturation » des congés d'été.

4. — Une quatrième série de problèmes concerne le moment de l'activité. Préférez-vous commencer plus tôt le matin pour être libre plus tôt le soir, ou terminer plus tard et vous lever moins tôt ? Préférez-vous partir en vacances à Pâques, à Noël, ou en été ? Le moment de l'activité est un facteur de la satisfaction qu'elle procure. En outre, il fait varier les contraintes : sortir plus tôt, ou plus tard, par exemple, c'est éviter les heures d'embouteillages ; le moment fait aussi varier la nature des autres activités possibles : sortir plus tôt, c'est pouvoir aller au spectacle, entreprendre une activité plus longue, etc...

5. — Rappelons enfin les arbitrages concernant la durée totale du travail au cours de la vie. C'est peut-être bien, au cours des décennies, par l'allongement de la scolarité et l'abaissement de l'âge de la retraite que s'est le plus réduit le montant total des heures travaillées. Plus d'apprentis de 10 ans, plus de vieil artisan ou ouvrier à la main tremblante (2). Encore s'agit-il là du travail rémunéré. Les termes du problème changent lorsque l'on considère par exemple le travail scolaire qui, s'il n'est pas rémunéré, n'en est pas pour autant un loisir. Ni, de façon plus générale, aucun travail d'acquisition de connaissances et d'aptitudes. Le développement de phénomènes comme l'éducation permanente, les recyclages, etc... introduit autant de données nouvelles. Faut-il aussi rappeler la part considérable, bien que non comptabilisée, du produit national représentée par le travail des femmes au foyer ? Toute une série d'aspects du travail lie ainsi les choix en matière de vie active à des arbitrages concernant la structure démographique. Il faut donc établir un rapport entre les conceptions concernant le travail et celles concernant la natalité, les privilèges de l'âge, etc... c'est-à-dire en fait de larges pans du système de valeurs dominant. Dans la mesure où l'étude des activités sera entreprise avec un horizon assez large, on pourra aborder ces problèmes dans les questions d'opinion ou d'attitudes que comportent les enquêtes.

6. — Comme les enquêtes sur les budgets familiaux, les enquêtes sur

(1) Sur les problèmes de l'aménagement du temps annuel, cf. J. de CHALENDAR « Vers un nouvel aménagement de l'année », *La Documentation Française*, 1970.

(2) Au-delà des choix individuels dans le cadre de la durée de la vie, il y a encore des choix sociaux s'effectuant au cours des décennies. C'est la perspective des « 40 000 heures » analysée par J. FOURASTIÉ (*Les 40 000 heures*, Laffont-Gauthier, 1965).

les budgets-temps renseignent sur les modes de vie. Par exemple, les dépenses annuelles d'équipement familial, les dépenses de vacances, etc... ont un correspondant temporel qui est la durée de temps consacrée à user de l'équipement, ou au contraire économisée par cet équipement, ou consacrée aux vacances. Le budget-temps est un aspect de la vie sociale exactement de même que le budget familial décrit une certaine façon de s'inscrire dans la société.

7. — Les enquêtes budget-temps ont un intérêt du point de vue de la production économique (1). En effet, tandis que les enquêtes sur les budgets familiaux renseignent sur la composition de la demande de biens, les enquêtes budget-temps concernent l'aménagement du processus de production. Par exemple, l'enquête C.R.E.D.O.C. à la R.N.U.R. a visé à connaître certaines préférences du personnel en matière d'horaires, de dates de congé, etc... Dans la mesure où la R.N.U.R. est une entreprise « pilote » au sens que souvent, ses décisions sont adoptées par d'autres entreprises à la suite d'un processus de diffusion, les renseignements fournis par cette enquête peuvent donc avoir des répercussions au plan national. Toute enquête, et toute réflexion sur l'aménagement du temps concerne la production autant que la consommation.

* *
*

Les enquêtes budget-temps sont ainsi des éléments de la connaissance sociale. En tant que telles, elles doivent être envisagées en liaison avec un certain « modèle de l'homme » plus ou moins explicite, soit qu'elles en constituent une projection, soit au contraire qu'elles contribuent à l'élaborer. Il n'y a pas d'étude statistique qui ne procède d'une conception abstraite (fût-elle implicite avec tous les dangers que cela représente). D'un autre côté, il faut reconnaître qu'actuellement les divers « modèles de l'homme » existants ne sont souvent ni directement, ni commodément applicables dans le cadre de la recherche empirique. Le présent article n'a pas la prétention de proposer un modèle de l'homme, car c'est là une œuvre à entreprendre dans une perspective plus générale que celle qui sera la nôtre ici. Mais les enquêtes budget-temps, d'un point de vue théorique, relèvent de deux cadres d'analyse : d'une part **l'analyse économique du choix appliquée au temps, c'est-à-dire la théorie de l'allocation de temps, d'autre part, une analyse du choix d'activité qui relève de la théorie sociologique de l'action.** Nous essayerons d'établir l'équivalence entre ces deux perspectives, puis de dessiner une première approche méthodique de la façon dont l'homme s'inscrit simultanément dans le temps et dans la société par l'intermédiaire de ses choix d'activité et de ses choix de biens. Auparavant, il nous faudra pourtant dresser un tableau de l'apport actuel des disciplines en présence. Dans ce tableau, pour de simples raisons de compétence et de formation, l'analyse économique sera largement privilégiée. C'est une façon comme une autre d'en appeler aux spécialistes des disciplines voisines !

(1) L'ouvrage précité de J. de Chalendar étudie particulièrement cette liaison entre l'aménagement du temps et celle de la production, au sens le plus large possible, c'est-à-dire y compris notamment la production de ce bien particulier qu'est l'éducation.

1. — L'ÉCONOMIQUE ET LE SOCIAL DANS L'ALLOCATION INDIVIDUELLE DE TEMPS

1.1. — ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE DANS LES ENQUÊTES BUDGET-TEMPS

Nous avons insisté plus haut sur les divers points d'intérêt que l'étude des budgets-temps présente pour l'économie. Pourtant, il faut reconnaître qu'une enquête budget-temps présente en première approche un aspect plutôt sociologique. C'est un cas exemplaire de la démarche consistant à connaître « le social » pour mieux connaître et agir dans « l'économique ». Ceci dans la mesure où l'on accorde une valeur à cette distinction. Dans le domaine de l'allocation de temps et du choix d'activité, en fait, la distinction de l'économique et du social s'estompe plus que jamais et ressemble plus que jamais à un cloisonnement académique et artificiel, ou encore, ce qui est moins grave, à une simple commodité de langage. Pourtant, il faut bien voir que cette dichotomie désuète n'est pas contingente mais relative à la structuration propre de chaque discipline ; elle se maintient grâce à la nature méthodologique du problème que pose leur rapprochement, et surtout au fait que ce caractère méthodologique du problème n'est pas suffisamment perçu. Trop souvent le « pluridisciplinaire » juxtapose des langages différents comme une personne qui voulant être comprise dans deux langues, les parlerait toutes deux simultanément, un mot de l'une, un mot de l'autre, etc... Or, les langages en présence dans les sciences sociales diffèrent entre eux, non seulement par leurs termes et leur grammaire, mais aussi par leur genèse et leurs intentions. Par exemple, les économistes, contrairement aux sociologues ont réussi à atteindre un certain consensus sur un nombre restreint et apparemment suffisant de concepts qui jouent le rôle d'éléments constitutifs d'un langage. La formation de ces concepts a consisté, soit dans une réduction drastique de l'image du comportement humain, soit dans la création de concepts abstraits, dont la notion d'utilité est sans doute le meilleur exemple. Sur ces bases, l'analyse économique procède à un effort essentiellement formel, recourant à des hypothèses parfois peu acceptables (par exemple l'identité de tous les individus entre eux, la parfaite substituabilité de tous les biens) pour arriver à un modèle cohérent. La sociologie ne procède en général ni à une réduction de départ aussi drastique, ni à une démarche formelle aussi rigoureuse. D'aucuns pensent que c'est sa faiblesse. Mais cela ne suffit pas à établir la supériorité de la méthode économique. En effet, si la réduction méthodologique de départ était une authentique « simplification » du problème, elle devrait permettre au langage économique d'exprimer le phénomène humain, ou au moins **ne pas faire obstacle** aux relations pluridisciplinaires. L'expérience montre plutôt le contraire, comme pourra l'attester tout économiste ayant essayé une recherche pluridisciplinaire plus approfondie que celle des « facteurs sociaux des phénomènes économiques ». Dans le cadre d'une enquête sur les budgets-temps, l'économiste ne peut que s'apercevoir une fois de plus que sa connaissance des faits économiques est plus utile que son entraînement théorique (dont il tire une juste fierté d'ordre intellectuel).

Dans le cas de l'étude des budgets-temps, l'économiste voit pourtant une évidente analogie entre l'allocation de temps et l'allocation de revenu, puisque dans un cas comme dans l'autre il s'agit de répartir une ressource entre ses divers emplois. Le budget-temps est donc, en termes économiques, un cas particulier de la théorie générale de l'allocation de ressources. Il suffit pour cela que deux conditions soient remplies :

1° la rareté du temps et la possibilité d'affecter celui-ci à des usages dits « alternatifs ».

2° l'existence d'une contrainte spécifiant cette rareté. La rareté et la contrainte étant établies, il est possible de formaliser le mécanisme de l'allocation, soit selon les procédés habituels, soit selon des méthodes plus originales. Nous reviendrons plus en détail sur le contenu de ces démarches et ne considérerons ici que la façon dont elles s'articulent sur l'étude empirique que constitue une enquête budget-temps.

Il est en général reconnu que le degré d'abstraction de l'analyse économique théorique la rend difficilement applicable pratiquement (1). C'est le problème général posé par la théorie économique du choix : elle est belle, elle est séduisante, elle est convaincante, intelligente... mais concerne-t-elle les choix réels ? (2).

On peut également se demander si la théorie économique du choix est, précisément, capable de traiter d'autres choix que les choix spécifiquement économiques. Dans le domaine des activités, cela signifie que la théorie de l'allocation de temps, même raffinée, risque peut-être de ne présenter d'intérêt que pour le choix entre le travail et le non-travail. Concrètement, étant donné que la durée du travail individuel résulte avant tout d'horaires imposés de façon « exogène » (horaires de l'employeur, horaires de la clientèle, etc...), cela ramène le domaine d'application de la théorie du choix à la seule décision marginale, par exemple au comportement en matière d'heures supplémentaires (encore la pertinence de la théorie recevra-t-elle de nombreuses limitations). Pour ce qui est du choix entre des activités « non économiques », on verra plus loin les problèmes de l'application de la théorie du choix rationnel liés à la formulation d'une contrainte budgétaire.

De façon plus concrète, la théorie économique du choix ne se prête pas commodément, et peut-être pas du tout, à un aspect important de l'étude des activités, à savoir leur datage. Il est pourtant essentiel, comme nous l'avons rapidement souligné plus haut, d'inscrire effectivement l'allocation de temps... dans le temps, c'est-à-dire de voir comment le budget temps s'exécute. Ce n'est pas, loin de là, que l'économiste ignore totalement le datage. Mais s'il date les objets de son étude (notamment les quantités produites et consommées), c'est pour établir des périodes et analyser la logique de leur enchaînement ou chevauchement ; mais s'il y a une place dans la théorie du choix, pour l'intervalle entre deux dates que constitue une période, il n'y a pas pour autant de théorie de choix de période comme choix de la date initiale ou terminale de celle-ci ; en d'autres termes, il y a bien place dans la théorie pour la durée, mais il n'y a pas de théorie du choix du moment.

Nous approfondirons plus loin cette possible inadéquation de l'analyse économique à l'étude des activités. Tournons-nous maintenant vers l'apport de la sociologie. Le choix d'activité comme objet central des enquêtes budget-temps, fait de celles-ci un domaine d'étude typiquement sociologique. Le sociologue a en effet vocation à dire comment les individus se signifient par leurs activités, comment celles-ci réalisent l'insertion de l'homme dans la société. On retrouve dans l'étude des activités au moins deux objets principaux de la sociologie : l'action de l'homme, la signifi-

(1) Cf. par exemple L. A. VINCENT, « A la recherche des lois de la consommation », *Études et Conjonctures*, juin 1962.

(2) Cf. M. SCHUBICK, « A curmudgeon's guide to microeconomics », *The Journal of Economic Literature*, juin 1970.

cation de ses actes. Malheureusement, on en est souvent réduit, lorsque l'on passe des grands schémas d'ensemble à l'étude plus précise des faits, à considérer seulement le sociologue comme détenteur d'informations quant aux fameuses « variables sociologiques » du comportement. La sociologie se trouve ainsi réduite au fait évident que des caractéristiques comme le logement, la taille de la famille, l'âge, etc... influencent le comportement. Toutes les conditions sont ainsi réunies pour que la collaboration pluridisciplinaire reste au niveau superficiel du rapprochement des « variables » économiques et sociologiques. Et cela, quelles que soient les bonnes volontés en présence, du fait qu'aucune des disciplines ne propose un « modèle de l'homme » assimilable par l'autre.

On aurait tort de voir dans ce qui précède une critique de ce qui s'est fait jusqu'ici. Même limitée à un niveau superficiel, la rencontre pluridisciplinaire qui s'opère dans les études des budgets-temps contribue à la connaissance sociale. Mais plus que dans son caractère pluridisciplinaire, l'intérêt de cette connaissance réside en ce qu'elle est empirique. Dans une enquête comme celle du C.R.E.D.O.C., il n'y a pas, sauf commodité de langage, des « variables économiques » et des « variables sociologiques », mais des variables tout court, et l'application d'une méthode extrêmement puissante (l'analyse factorielle) pour mesurer leur poids respectif et discerner la structure de leurs influences. Il s'agit donc bien d'une recherche déjà approfondie sur les déterminants du choix d'activité et du cadre temporel de l'action. Mais cette recherche d'ordre factuel doit s'accompagner d'une recherche au niveau conceptuel également unitaire ; avant d'aborder celle-ci, nous étudierons de plus près la position respective de l'économie et de la sociologie dans le cadre de l'analyse des comportements face au temps.

1.2. — LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'HOMME, ET SON APPLICATION A L'ÉTUDE DES BUDGETS-TEMPS

Il a été dit plus haut pourquoi l'étude des budgets-temps est du ressort de l'économiste. C'est, plus fondamentalement qu'à cause de sa connaissance de certaines variables et certains mécanismes, parce que le budget-temps des individus consiste dans un mécanisme d'allocation d'une ressource rare : le temps. Toutefois, cette perspective n'est pas la plus courante dans la liaison que les économistes établissent entre le temps et le choix. Pour marquer la différence, nous évoquerons brièvement le rôle du temps dans l'analyse économique du choix, plus particulièrement du choix de consommation (1).

1.2.1. La première idée qui vient à l'esprit est d'inscrire la décision dans le temps et de l'analyser comme un processus composé d'opérations successives. En fait, cette approche ne paraît pas être essentielle en théorie économique et a plutôt retenu l'attention d'auteurs sociologues ou « pluridisciplinaires » (2). Les économistes ont parfois, à la rigueur, retenu le

(1) Il ne nous a malheureusement pas été possible de prendre assez tôt connaissance de l'ouvrage de H. GUITTON, *A la recherche du temps économique*, Fayard, 1971, paru au moment où cet article était mis sous presse. H. Guilton étudie les rapports entre le temps et l'économie dans un cadre plus général que celui de la présente étude, qu'il faut donc replacer dans ce cadre. Cf. notamment la première et la cinquième partie.

(2) Par exemple F. NICOSIA, *Consumer decision processes : Advertising and marketing implications*, Prentice Hall, 1966. On remarquera que l'étude de R. Ferber va dans le même sens que nous (« Research on Household Behavior », *American Economic Review*, mars 1962). Cette étude porte sur la recherche empirique avec toutefois un examen des « principaux développements théoriques ». Parmi ceux-ci, la théorie du revenu permanent tient la place principale. Lorsque Ferber aborde la rubrique « household decision making » (p. 49), il souligne bien l'importance du processus de décision (qu'avec March et Simon, il subdivise en trois étapes), et ne cite pratiquement plus que des travaux empiriques. Ces travaux sont consacrés à telle ou telle étape du processus, rarement au processus

coût en temps de la décision économique (1), sans pour autant formaliser le déroulement de celle-ci dans le temps. Il faut pourtant rappeler que nous parlons ici de l'ensemble de la théorie économique, sacrifiant les apports spécifiques dont il faudrait tenir compte dans une étude plus complète (2). L'idée plus largement exploitée par les économistes est que le temps modifie l'utilité des biens, c'est l'idée de dépréciation du futur de Böhm Bawerk, qui conduit, à travers des auteurs comme Fischer et Ramsey à l'étude des préférences intertemporelles, et ici la littérature est abondante. D'autant plus que, de façon assez récente, elle s'est accrue de travaux concernant le taux social de l'escompte, qui concernent notamment l'utilité des résultats escomptés des projets d'investissements publics.

Une autre manière d'introduire le temps dans la théorie du choix est évidemment le traitement de l'incertitude. Ici encore, les travaux sont nombreux et nous ne citerons pour mémoire qu'une des premières études à ce sujet, celle de Friedman et Savage (3). Il faudrait faire une place spéciale à Shackle, dont on peut se demander si les analyses pénétrantes et originales ont eu tout l'impact qu'elles méritaient.

Enfin, la théorie du revenu permanent semble être par excellence l'analyse de la consommation qui lie celle-ci à la considération du revenu dans le temps.

Telles sont, simplement mentionnées pour rappel, les trois principales façons dont la théorie économique contemporaine introduit le temps dans l'analyse du consommateur ou de la consommation. Il faudrait pourtant évoquer encore « le rôle du temps dans la formation des doctrines » (4) chez Böhm Bawerk, déjà évoqué, chez Marshall, Keynes, etc...

Pourtant, dans l'histoire de la pensée, le temps semble rarement avoir été conçu et traité comme un bien de ressource rare, sauf par Rosenstein-Rodan (voir plus loin). Si nous avons mentionné, sans les approfondir et en termes approximatifs, ces aspects importants de la théorie économique, c'est donc pour bien marquer la différence entre ces approches et celle des budgets-temps. La théorie économique traite des choix dans le temps, et les budgets-temps traitent de ce que l'on pourrait appeler, les choix de temps. Si l'on peut parler de « préférences temporelles » dans le cadre de l'étude des budgets-temps, ce n'est pas au sens habituel de la théorie économique : celle-ci entend par là la comparaison des utilités actuelles et à venir tandis qu'une enquête budget-temps concerne les préférences (les « goûts », pour reprendre le terme traditionnel de la théorie écono-

tout entier (à l'exception de J. Clawson), et sont pour la plupart l'œuvre de chercheurs « pluridisciplinaires » tels que Katona, ou plus proches du « marketing » que de la théorie économique.

(1) R. ANSPACH, *The general incompatibility of the traditional consumer behavior with economic rationality*, Oxford Economic Papers, mars 1966.

(2) Cf. par exemple E. LISLE (*L'épargne et l'épargnant*, Dunod, 1967, pages 7 et s.s.) qui analyse les modifications de la perspective analytique résultant de l'inscription de l'agent économique dans le temps. En effet, on doit considérer outre le fait que le processus de décision est un mécanisme temporel que sa perspective est également temporelle (« Un agent économique (...) pris dans l'histoire : il est conditionné par des expériences passées, il se projette dans l'avenir et fait des plans sur celui-ci »). C'est ici la considération classique de « l'horizon » du décideur. Mais aussi on doit inscrire le processus de décision dans la longue période : alors le déroulement du temps modifie le processus de décision. C'est là une perspective beaucoup plus originale. E. Lisle analyse ainsi comment certains grands événements familiaux modifient « le profil des échéanciers et des recettes ». Par exemple, au moment du mariage « la psychologie même de l'agent se trouve modifiée : la rationalité, le calcul économique du couple vont être différents de ceux de chacun de ses membres individuels pris auparavant ». La perspective temporelle, variable selon la décision (depuis les comportements automatiques liés à la très courte période prévisionnelle jusqu'aux décisions « engageant l'avenir lointain du foyer ») évolue elle-même avec le passage du temps pour constituer le cycle familial.

(3) M. FRIEDMAN et R. SAVAGE, « Utility analysis of choice involving risk », *Journal of Political Economy*, février 1953.

(4) H. GUITTON, *Le rôle du temps dans la formation des doctrines*, Mélanges Gonnard, 1946, et *A la recherche du temps économique*, op. cit. VI, 1.

mique) en matière de découpage du temps et de durée des activités. Les enquêtes budgets-temps concernent les choix d'activités, et cette perspective est fort éloignée de celle de la dynamique du choix rationnel. Sans doute le choix d'activité fait-il lui-même intervenir le temps comme variable, mais ce sera dans un second stade de l'analyse, venant logiquement après l'étude du temps comme objet de choix. Aussi croyons-nous pouvoir, pour l'instant, tourner la page sur le traitement habituel du temps dans l'analyse économique du choix.

1.2.2. L. Robbins liait déjà la rareté du temps et le choix ⁽¹⁾. Mais c'est Rosenstein-Rodan ⁽²⁾ qui a principalement repris le thème en l'explicitant. Supposons, dit-il, que les biens soient disponibles en quantité illimitée. Même alors il y aura un choix de nature économique car il faudra de toute façon établir un ordre temporel de la consommation de ces biens. R. Vuaridel a repris et critiqué cette thèse ⁽³⁾. Sa critique semble, selon nous, faire un sort trop important à deux aspects de la pensée de R. Rodan. Tout d'abord, R. Vuaridel critique l'idée exprimée par Rodan que la rareté du temps résulte de la limitation de la vie humaine et de la limitation à 24 heures de la durée de chaque jour. « Ce n'est pas parce qu'il pense à la mort que l'individu choisit entre deux emplois alternatifs de ses ressources monétaires », écrit en substance R. Vuaridel. C'est peut-être déplacer l'axe principal de la pensée de R. Rodan qui pouvait difficilement parler de la rareté du temps sans au moins évoquer ce qui peut paraître un lieu commun. Mais c'est en outre s'arrêter à la surface des choses. Sans doute la pensée de la mort n'intervient pas directement dans le choix entre tel bien et tel autre. Elle n'entre pas dans le « calcul ». Encore faut-il nuancer. Lorsqu'entre deux modèles d'automobile on choisit celui qui paraît le plus sûr (ou au contraire, inconsciemment, celui qui permettra de prendre des risques !), lorsqu'on contracte une assurance-vie, il est difficile de dire que l'idée de la mort est absente du choix. Mais c'est de façon plus profonde que l'idée de la mort est présente. N'est-elle pas une angoisse fondamentale de l'homme, sa « grande peur » ? Non seulement on peut penser que la rareté du temps est perçue en fonction de notre conscience, de notre mortalité, mais encore on peut interpréter l'action humaine comme une perpétuelle façon de prendre position face à la mort, de chercher une impossible éternité, ou au contraire de se prouver sans cesse une mortalité aussi scandaleuse qu'incroyable.

L'essentiel de la pensée de R. Rodan n'est cependant pas là mais dans l'idée que, même une abondance illimitée de biens n'empêcherait pas que « la satisfaction d'un besoin exclut la satisfaction d'un autre » (p. 85). L'hypothèse d'abondance illimitée, longuement critiquée par R. Vuaridel, n'est pas non plus essentielle, mais seulement illustrative, envisagée comme cas extrême : « même si » les biens étaient en offre illimitée, donc a fortiori s'ils ne le sont pas. Il n'y a en effet aucune chance que la limitation de la quantité disponible dispense de l'obligation d'ordonner les satisfactions dans le temps. L'hypothèse réelle est donc plutôt celle de l'indépendance

(1) Dans son « Essai... », L. Robbins lie constamment le temps et le revenu, au moins dans le passage capital consacré à la rareté : (« L'homme isolé peut passer son temps soit à augmenter son revenu réel, soit à prendre plus de loisirs (...) Lorsque le temps et les moyens de parvenir aux fins sont limités et susceptibles d'applications alternatives, et les fins susceptibles d'être distinguées par ordre d'importance, le comportement prend nécessairement la forme d'un choix » etc...). Il est curieux de constater que, sur la base d'un apport aussi capital pour notre discipline, le temps ait en quelque sorte été perdu en cours de route !

(2) P. N. ROSENSTEIN-RODAN, « The role of time in economic theory », *Economica*, 1934.

(3) R. VUARIDEL, « Le rôle du temps et de l'espace dans le comportement économique », *Revue Économique*, novembre 1959.

entre le montant de l'offre et la nécessité d'un ordre dans le temps. Cela implique-t-il une indépendance entre la disponibilité dans le temps et la disponibilité dans l'espace ? C'est ce que soutient R. Vuaridel, mais cela ne retire rien à l'idée que la rareté du temps résulte de l'impossibilité de satisfaire deux besoins à la fois. Il est évident pourtant que cette idée doit être nuancée, car dans la formulation très ramassée de R. Rodan, elle est inacceptable. Bien au contraire, il n'y a probablement que très peu d'activités qui ne satisfont qu'un besoin à la fois. L'idée d'une correspondance un-un entre activités et besoins reposerait sur une notion excessivement simplifiée de ceux-ci. Par exemple, on pourrait dire évidemment que manger ne satisfait que le besoin de se nourrir. Encore est-ce grouper sous une seule catégorie tous les besoins alimentaires spécifiques. Manger un beefsteak, c'est évidemment satisfaire un « besoin de nourriture », mais c'est plus précisément satisfaire une série de besoins spécifiques (vitamines, lipides, protides, etc...) ressentis par l'organisme et dont l'insatisfaction entraînera des « carences ». Mais c'est encore satisfaire une « envie » de beefsteak, qui est déjà tout autre chose qu'un « besoin » au sens physiologique. Enfin, manger un beefsteak n'est pas à proprement parler une activité, du moins ce n'est pas une activité intéressante du point de vue de l'étude de l'emploi du temps. L'intéressant, c'est le repas tout entier, l'ensemble des « besoins » qu'il satisfait, c'est-à-dire l'ensemble des significations qu'il prend, les relations sociales qu'il permet, etc... Peu d'activités pourront être saisies autrement que comme un groupe de satisfactions partielles, qu'il faudra éventuellement relier entre elles par des liaisons psychiques, biologiques, etc... complexes.

Aussi R. Vuaridel a-t-il tout à fait raison de ramener la rareté du temps à l'**activité** et non à la satisfaction d'un besoin. Ce qui est exact c'est que le plus souvent, une période de temps ne peut être consacrée qu'à une seule activité, ou plus précisément, **qu'il est souhaitable de définir la notion d'activité de façon qu'en général il soit possible de caractériser une période par une seule activité principale**, les autres activités n'étant que complémentaires de celle-ci, entreprises « à son occasion ».

1.2.3. La considération d'une activité principale permet de poser une contrainte de type budgétaire dans laquelle la somme des durées de chaque activité est égale à la longueur totale de la période considérée. D'autre part, la considération du temps comme une ressource rare permet de considérer l'allocation de temps comme un cas particulier du calcul économique. L'allocation de temps peut donc être analysée selon la démarche habituelle de la théorie du choix rationnel, par exemple en appliquant le choix d'indifférence. Exposons brièvement le mécanisme de cette analyse avant d'en montrer les limites.

L'application la plus « naturelle » du choix d'indifférence à l'allocation de temps concerne le choix entre le travail et le non travail ⁽¹⁾. Nous l'appliquerons au contraire ici à un choix entre deux activités de loisir, précisément pour mieux montrer les limites de la méthode.

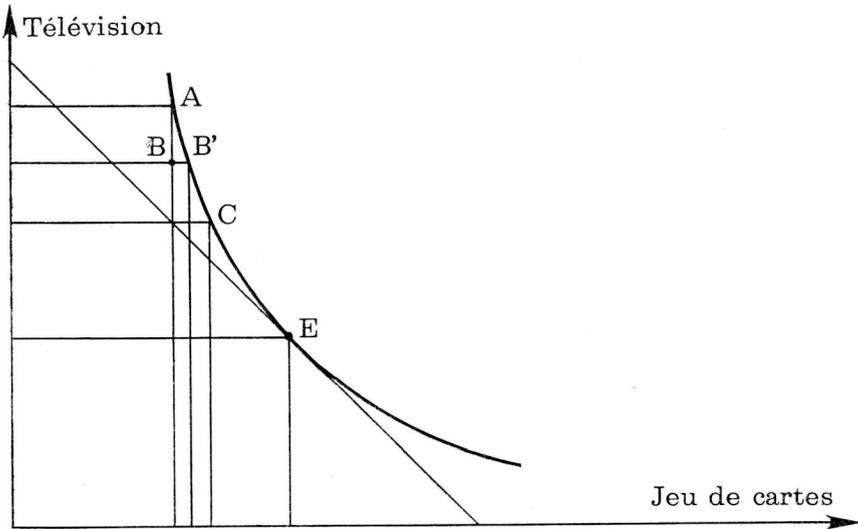
Considérons deux activités de loisir telles que jouer aux cartes et regarder la télévision, entrant dans le champ de préférence d'un individu. On peut porter sur deux axes de coordonnées la durée respective de ces deux occupations (voir graphique 1). Considérons un point A représentant une combinaison de, par exemple, 3 heures de jeu de cartes et 7 heures de

(1) Cf. notamment L. N. MOSES et H. F. WILLIAMSON, « Value of time, choice of mode and the subsidy issue in urban transportation », *Journal of Political Economy*, juin 1963.

télévision. A ce point correspond un certain niveau de satisfaction de l'individu. Considérons un point voisin B représentant par exemple 6 heures de télévision et 3 heures de jeu, soit une heure de télévision en moins, sans accroissement compensateur de la durée du jeu. L'individu subit une diminution de son utilité. Pour rester au même niveau de satisfaction, il aurait fallu compenser cette heure en moins de télévision par une certaine durée de jeu qui sera :

- a) inférieure si l'individu préfère le jeu de cartes à la télévision,
- b) supérieure dans le cas contraire,

c) égale si les deux activités lui sont indifférentes. Considérons par exemple le premier cas (point B'). Retrançons encore une heure de télévision. Cette fois, il faudra encore accroître en compensation la durée du jeu de cartes, mais d'une durée plus grande que la première fois, à cause de la variation marginale de l'utilité de la télévision (point C). Ainsi, de proche en proche, on construira une courbe d'indifférence de type classique correspondant à un certain niveau d'utilité de l'individu. La construction de courbes correspondant à d'autres niveaux d'utilité procurera une carte d'indifférence traditionnelle (1).



Il faut maintenant exprimer la contrainte budgétaire, et c'est là que le choix d'indifférence commence à perdre de son intérêt pour le problème qui nous occupe. En effet, dans le cas du choix de biens, pour lequel la méthode a été formulée, la contrainte budgétaire est représentée par une droite dont la pente représente le prix de l'un des biens exprimés dans les termes de l'autre. Si un des deux biens est le « numéraire », la pente de la droite de budget mesure directement le prix de l'autre bien. Cette relation entre la pente de la droite et le prix tient à la constitution de la droite de budget : Si on part d'une situation où tout le revenu disponible (ou plus exactement toute la dépense prévue) est consacré à l'achat d'un seul des biens, par exemple le bien A porté en ordonnées, le partage entre

(1) J'ai choisi la formalisation la plus simple du choix d'utilité, celle connue sous le nom de graphique de Hicks. Il est évident qu'un traitement plus sophistiqué est possible, généralisant le choix à plusieurs activités et faisant intervenir directement la fonction d'utilité. Fondamentalement, pourtant, la démarche est la même.

les deux biens se figure par une longueur égale au revenu porté sur l'axe de ce bien (l'axe vertical), la longueur à porter sur l'autre axe étant nulle. Si on enlève une quantité du bien A, on dégage une quantité de revenu $q_A p_A$, où q_A et p_A représentent respectivement la quantité et le prix de A. On peut donc affecter ce revenu libéré à une dépense de B égale à $q_B p_B$ où q_B et p_B représentent la quantité et le prix de B.

Or, dans le cas du choix d'activité, si l'on retire une heure à une des deux activités, par exemple la télévision, on ne peut ajouter qu'une heure à l'autre. C'est-à-dire que l'on a $q_A = q_B$, le « prix », au sens du taux de transformation d'une activité dans l'autre étant toujours égal à 1. La droite de budget est donc toujours inclinée à 45° . Dans le cas du choix de bien, l'équilibre du « décideur » se situe au point de tangence entre la droite de budget et une courbe d'indifférence. On retrouve ainsi le graphique de Hicks (donc tous les raffinements analytiques et tous les problèmes du choix d'indifférence), à la précision près que la droite de budget est toujours inclinée à 45° . Il n'en est pas ainsi lorsque les deux activités considérées sont le travail et le non travail, parce qu'alors, le taux de rémunération du travail joue le rôle du prix dans le choix de biens, et on retrouve le graphique de Hicks dans son intégralité.

1.2.4. Que l'on puisse appliquer le graphique de Hicks au choix d'activité ne suffit pas à établir que cette application a un sens, et selon nous, il est très discutable qu'elle en ait un. L'analogie entre allocation de temps et allocation de revenu est en réalité très superficielle. La différence tient à la nature du temps comme bien, et plus précisément à ce qui distingue le terme « ressource » selon qu'on l'applique au temps et au revenu. Dans les deux cas, sans doute, il s'agit d'un « flux ». Mais la notion de « flux », si elle est particulièrement utile au niveau macroéconomique cache le contenu concret de la notion de ressource au niveau microéconomique. L'achat d'un bien consiste dans l'échange d'un stock de monnaie contre un stock de bien ou un service. Le stock « ressource » est une fraction du stock de liquidité actuellement disponible, ou dont la disponibilité est anticipée ; comme au niveau macroéconomique, le flux microéconomique est une variation de stock. Cependant, l'individu ne raisonne pas sur un flux, mais bien sur le stock qu'il va retrancher de son avoir ou y ajouter : « de combien disposai-je, combien me restera-t-il ? », telle est la question que se pose le décideur individuel. La projection de ce calcul dans le temps n'en affecte pas la nature et le transforme simplement en : « de combien disposerai-je, combien me restera-t-il ? ». Au niveau microéconomique, **le flux est traité comme un stock** dans le calcul individuel.

Or, le temps n'est pas un stock, c'est ce que l'on pourrait appeler un flux « pur », c'est-à-dire un flux **qui n'est pas une différence de stock**. Il se passe certes une chose, qui est que ce flux est lui aussi traité comme un stock dans le calcul. Dans l'établissement de son budget-temps, l'individu anticipe le déroulement du temps, envisage le total des heures dont il disposera et évolue le total des heures dont il a besoin. Mais là se limite l'analogie car au niveau de l'acte de disposition, il y a une différence radicale entre l'emploi du temps et l'emploi du revenu.

1.2.5. En effet, si on peut admettre que le calcul individuel traite le temps et le revenu de façon indentique, il n'en reste pas moins que l'on ne dispose pas de l'un et de l'autre de la même façon : le revenu est un stock échangé contre un bien, le temps est un flux « pur » affecté à une activité. Sans doute le langage courant emploie des expressions comme « donner son temps », « échanger son travail contre un revenu ». Il est pourtant évident que ni le temps, ni le travail, ni aucune activité n'étant un

bien, ils ne peuvent être livrés en échange de quoi que ce soit. Ils sont consacrés à la production d'un résultat, par exemple, d'un objet, fût-il immatériel. C'est cet objet, bien ou service qui est objet d'échange.

Il faut évidemment écarter également l'idée que l'on puisse échanger son temps contre une activité. C'est pourtant bien à quoi conduit l'assimilation entre budget-temps et budget-revenu qui a été faite plus haut, lorsque nous avons appliqué le graphique de Hicks au choix d'activité. Dans cette assimilation, le temps joue le rôle du revenu, ce qui est admissible mais l'activité joue le rôle d'un bien, ce qui ne l'est pas ; l'allocation de temps ne consiste pas dans l'échange d'une portion de temps contre un objet indépendant qui serait une activité, mais dans l'**investissement du temps dans l'activité.**

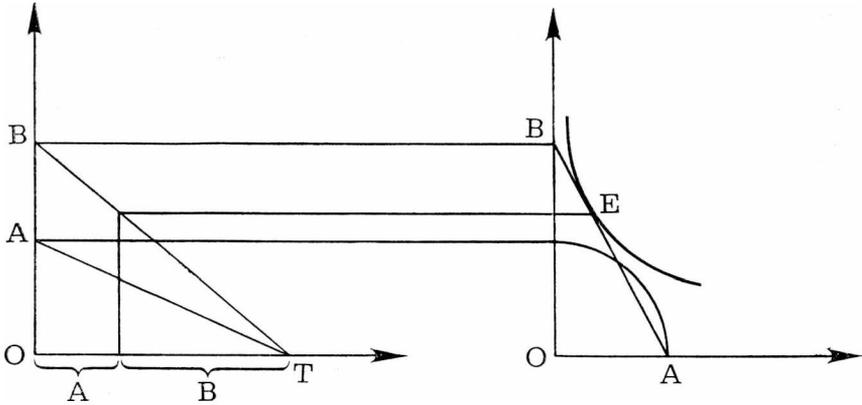
Ajoutons une dernière considération. La théorie dite du consommateur est en réalité la théorie du calcul auquel procède un échangiste face à un autre échangiste. Dans l'échange, il y a un déplacement des biens échangés entre les avoirs des échangistes. L'achat est un phénomène essentiellement spatial. Il y a là une autre différence notable entre le choix de bien et le choix d'activité, qui distingue l'un de l'autre comme acte concret, même si au niveau du calcul, certaines analogies se manifestent.

1.2.6. L'analyse théorique de l'allocation de temps ne poserait peut-être pas ces problèmes si l'activité était envisagée comme l'emploi d'une ressource productive. C'est dans cette perspective que se place l'analyse de G. S. Becker (1) sur laquelle nous reviendrons plus loin. L'analyse graphique du choix d'indifférence, moins sophistiquée que celle de Becker, permet également d'interpréter ce choix d'activité en considérant le temps comme une ressource productive.

Considérons en effet un graphique (graphique 2) où le temps figure en abscisses, et en ordonnée les « quantités de biens » produites. A l'issue d'une période de durée OT , deux activités A et B auront produit respectivement les quantités OA et OB , la pente des droites représentant la « productivité » des activités. Les longueurs OA et OB peuvent alors être reportées sur un graphique, l'une en abscisse l'autre en ordonnée et le raisonnement se déroulera dans les mêmes termes que précédemment. La droite de budget est alors celle qui traverse les axes aux points de coordonnées OA et OB . Le point d'équilibre E est au point de tangence de la droite de budget et d'une courbe d'indifférence. Son ordonnée, reportée sur le premier graphique détermine le partage de la période entre les deux activités A et B.

Ce traitement a l'avantage, d'un point de vue méthodologique, d'éviter les confusions conceptuelles que comporte l'application pure et simple du graphique de Hicks aux activités en les assimilant à des biens. Mais il pose évidemment un autre problème, qui est la définition de l'objet produit par l'activité. Plus loin, nous reprendrons l'idée que toute activité est productive, mais cela ne signifie pas qu'elle soit productive d'un objet mesurable. C'est donc la constitution du premier graphique, celui de la production en fonction du temps qui est ici impossible et empêche l'application du choix d'indifférence, sous quelque forme que ce soit. L'analyse de G. S. Becker est séduisante du point de vue formel, mais elle pose le problème que pose toute application de la théorie du choix rationnel : concerne-t-elle des objets réels, des comportements réels, ou des objets sans autre existence que celle que veut bien lui donner le théoricien ?

(1) G. S. BECKER, « A theory of the allocation of time », *The Economic Journal*, septembre 1965.



1.2.7. Nous ne pousserons pas plus loin ici la critique détaillée de l'application de la théorie du choix rationnel à l'allocation de temps, critique qui devrait d'ailleurs, dans un souci de précision et d'exhaustivité, concerner des modèles plus sophistiqués que le schéma élémentaire de Hicks. Le problème nous paraît pouvoir être posé en termes plus généraux à propos de ce que nous appellerons le modèle économique de l'homme.

On peut dire en effet qu'il existe un modèle économique de l'homme, et cela est si vrai que la proposition n'a pratiquement pas besoin d'être explicitée pour être comprise. Que ce modèle soit, dans toute sa rigueur, le schéma de l'homo œconomicus pose davantage de questions. Le terme d'homo œconomicus peut indifféremment désigner les formes originelles du modèle ou ses formes contemporaines. Les références historiques sont en fait le plus souvent négligées. On pourrait penser que de nos jours le schéma n'a plus l'importance qu'il avait. Pourtant il est plus vivant que jamais au sein de la théorie de la décision toutes les fois qu'elle applique le calcul d'utilité. Au cours des dernières décennies, sous l'impulsion en particulier de la théorie mathématique, l'analyse microéconomique a développé un modèle de l'homme qui ne dit pas toujours son nom, mais qui n'est jamais qu'un homo œconomicus rendu plus complexe, chargé d'un nombre sans cesse croissant d'hypothèses qui en réalité l'enchaînent en même temps que, paradoxalement, s'accroît le prestige du modèle (1).

Or, l'homo œconomicus d'origine était essentiellement a-temporel et a-social. Qu'y-a-t-il de changé de ce point de vue ? Du point de vue du temps, comme il a été noté plus haut, de nombreux efforts ont été faits. Leur succès semble avoir été à tous égal, au sens qu'aucune contribution n'a réussi à modifier le modèle de base, qui figure toujours sous sa forme statique dans les manuels d'enseignement. Quant à l'insertion dans la société, au niveau théorique, elle est toujours rejetée dans l'ombre des

(1) On pense parfois qu'il suffit, pour répondre aux objections d'« irréalisme » adressées au modèle « rationnel » du comportement, de préciser que « certes, l'homme n'est pas toujours rationnel ». Ce qui permettrait d'introduire des « degrés » dans la rationalité : il y aurait des gens « très » rationnels, d'autres moins etc... Cette notion de rationalité concerne à vrai dire plutôt le caractère « réfléchi » du comportement. C'est en fait une théorie de nature **psychologique**. Quelle qu'en soit la valeur il faut reconnaître que ce n'est **absolument pas** la définition actuelle de la théorie microéconomique du choix qui, depuis Samuelson et quelques autres, se fonde sur des définitions axiomatiques c'est-à-dire de pure consistance logique, toute psychologie étant bannie. C'est dans cette mesure que l'homo œconomicus est à la fois renforcé (il est logiquement inattaquable) et affaibli (il est empiriquement non significatif). Pour un plus long traitement de ce point de vue, cf. J. F. BERNARD-BÉCHARIES, **Le choix de consommation**, — Eyrolles, 1970.

« données exogènes », c'est-à-dire que le comportement de l'homme comme **action sociale**, n'est jamais considéré que comme explicatif des « préférences » auxquelles l'individu est supposé appliquer le calcul rationnel.

Diverses justifications liées au principe d'approximation de la connaissance sont ordinairement invoquées à l'appui de cette situation. Certes, la connaissance est toujours approchée et toute analyse doit simplifier son objet. Reste à savoir si le modèle économique de l'homme simplifie réellement ou concerne un autre objet que l'homme. La démarche est celle, par exemple, d'une théorie de la vision binoculaire qui commencerait, pour simplifier, par supposer l'homme... aveugle, puis borgne, etc... (sans d'ailleurs jamais dépasser le premier stade). D'autres exemples peuvent aisément être imaginés où, pour simplifier, on commencerait par éliminer le problème.

A-temporel et a-social, le modèle économique de l'homme a du moins le mérite de sa consistance logique. On peut se demander si celle-ci n'est pas altérée lorsque l'on essaye d'introduire le temps. Premièrement au niveau des hypothèses. Notamment l'hypothèse de transitivité, indispensable à l'élaboration d'une théorie du comportement rationnel, paraît difficilement pouvoir être gardée au cours de périodes d'une certaine longueur.

Rappelons qu'il y a transitivité de la préférence lorsque, a étant préféré à b , et b à c est, a préféré à c . Il est peu douteux que cela ne soit vrai dans l'instant et pour des séries d'objets restreintes. Pourtant, déjà, la question se complique si on considère non pas les objets mais les critères de classement ; deux critères différents peuvent conduire à une contradiction. Il faut donc des critères pour classer les critères, et la théorie de la préférence devrait concerner **les critères** (c'est-à-dire être une psychologie) et non les objets. Si on introduit le temps, forcément les préférences changent et il y aura donc des contradictions entre les préférences successives. Il en résulterait que le calcul rationnel serait par nécessité logique, vide de temps ⁽¹⁾. A moins évidemment de préciser que le passage du temps n'altère pas la validité des hypothèses, ce qui n'est pas de pratique courante. Dans le cas où on admettrait que le calcul est nécessairement a-temporel, il en résulterait : 1) une invalidation de toutes les tentatives de dynamisation, 2) une situation où la théorie de l'allocation de temps (celle de Becker par exemple) serait elle-même a-temporelle, c'est-à-dire qu'on admettrait l'existence du temps parmi les objets du choix, mais non parmi les variables de celui-ci.

Un deuxième problème posé par l'introduction du temps comme variable endogène dans le modèle économique de l'homme concerne la compatibilité entre le temps et l'absence de variables sociologiques parmi ces mêmes variables endogènes. En effet, si on introduit le temps, on introduit les actes de l'homme : production et échange, pour ne parler que d'actes d'ordre économique. Certes, l'exemple de Robinson Crusô nous montre que l'homme seul peut avoir une activité économique. Mais Robinson Crusô n'existe pas, et de plus n'offre aucun intérêt pour la connaissance des systèmes économiques. Robinson exprime une conception faustienne de l'homme, une philosophie, mais ne saurait être sérieusement considéré comme un modèle économique. La production est un acte qui engage l'homme dans un système, donc le met en rapport avec d'autres hommes ; dans un autre domaine de l'analyse, on admet l'existence de relations du

(1) Cf. également, sur cette question, l'ouvrage précité où nous avons essayé d'étayer cette thèse.

travail et on formule des théories de la négociation pour expliquer les décisions ; pourtant, le modèle économique de l'homme reste celui d'un homme isolé de son contexte social au moins au sens que, isolant l'économique du social et les considérant comme se déterminant l'un l'autre (donc correspondant éventuellement à deux domaines d'analyse différents) il ne peut par là même formaliser **la modalité économique de l'insertion sociale**.

1.3. — ACTIVITÉ ET THÉORIE DE L'ACTION

1.3.1. La sociologie, contrairement à l'économie, ne propose pas un « modèle de l'homme » typique ⁽¹⁾, et ceci pour deux raisons bien connues : le caractère plus particulièrement macroscopique de la recherche en sociologie, le fait que cette discipline n'a pas donné naissance à un corpus théorique semblable à celui qu'a réalisé la science économique. On pourra se demander s'il s'agit là d'un échec regrettable ou d'un louable refus, ou encore d'un dosage des deux. Il nous suffit de constater que, pour la recherche d'une théorie de l'allocation de temps, comme pour d'autres domaines de la connaissance sociale, il n'est pas possible de se référer à un modèle sociologique de l'homme connu de tous, comme nous avons pu nous référer à un modèle économique. Il faudrait donc passer en revue toutes les conceptions existantes et s'arrêter à celle qui paraîtrait la plus appropriée. De toute façon, un problème se pose, qui est celui de toute recherche pluridisciplinaire : même très bien informé, voire formé dans la discipline voisine, il manque toujours au chercheur d'une discipline la **pratique** nécessaire, c'est-à-dire l'entraînement procuré par l'exercice de la profession, pour pouvoir manipuler judicieusement les concepts de l'autre discipline.

1.3.2. Pourtant, en ce qui concerne les budgets-temps comme étude de l'activité humaine, il paraît évident que cette étude est un aspect de l'analyse plus générale de l'action. La notion d'action, chez T. Parsons, par exemple, ou chez A. Touraine, englobe bien davantage que la notion d'activité. Mais l'action se manifeste par des actes, et l'activité est l'acte inscrit dans le temps. Nous reprendrons plus loin cette façon d'aborder la définition de l'activité. Nous voulons seulement souligner ici le caractère « fondamental » d'une évidence, entendant par « fondamental » le fait précis que cette évidence peut fonder une démarche analytique. Cette évidence est que l'activité humaine est le point de convergence de conduites et de comportements qui engagent l'homme dans la société définie tant comme systèmes de relations économiques que comme systèmes de relations sociales ; que parmi ces conduites, il se trouve un certain nombre de processus de choix entre moyens rares à usage alternatif, le choix d'activité étant précisément un de ces choix. L'étude des activités est donc, au sein de cette analyse plus générale des systèmes qu'est la théorie sociologique de l'action, un domaine privilégié où l'économique et le social opèrent une fusion intime, non seulement quant au contenu concret des actes (choix liés à des actes monétaires, relations interpersonnelles, etc..) mais au niveau conceptuel. Toute activité est un choix économique au sens qu'elle implique des comportements quant à un objet entrant dans le domaine de l'analyse économique (bien, service, monnaie...). Mais toute activité, sans exception, est un choix de nature économique, car toute activité résulte d'une décision d'affectation d'une

(1) Il n'en demeure évidemment pas moins possible pour un sociologue de schématiser une ou plusieurs approches typiques dans la discipline, cf. par exemple l'exposé des concepts de l'interaction par T. P. WILSON, « Conception of interaction and forms of sociological explanation », — *American Sociological Review*, août 70.

ressource rare à usage alternatif qui est le temps. L'étude des activités ne peut ainsi pas se satisfaire d'un modèle exclusivement économique, ni d'un modèle exclusivement social de l'homme. Ni d'un modèle de l'homme comportant des « aspects » économiques et des « aspects » sociaux. L'homme n'est pas économique sur une face et social sur l'autre. Le modèle économique de l'homme, croyons-nous, n'a pratiquement aucune pertinence à l'égard de l'étude des activités. Du côté sociologique, il faut choisir entre plusieurs modèles et de toute façon résoudre le problème de « l'aptitude d'une théorie générale de l'action à fournir les modèles d'intelligibilité adéquats aux phénomènes particuliers à étudier » (1). De quelque côté qu'il se tourne, le chercheur engagé dans une étude de type « budget-temps » n'est à court ni de « variables » ni même d'« hypothèses explicatives ». Ce qui lui manque, c'est une perspective générale à laquelle rattacher son étude empirique. Il lui reste une possibilité, que nous croyons bien plutôt être une obligation : chercher dans son étude même, dans ses résultats, dans ses méthodes, les éléments d'une généralisation. C'est à partir de phénomènes fusionnant l'économique et le social dans leur essence que doivent, croyons-nous, se forger les concepts centraux d'une analyse authentiquement pluridisciplinaire (qui, peut-être, sera alors plus « mono » que « pluri »). L'étude des activités est peut-être bien un de ces secteurs privilégiés de la connaissance sociale à partir desquels peut s'opérer une approche constitutive.

2. — LE CHOIX D'ACTIVITÉ COMME CHOIX SOCIAL SOUS CONTRAINTE

Nous n'essayerons dans les lignes qui suivent rien d'autre qu'une définition de l'activité comme objet d'étude. Il ne s'agit donc même pas de chercher des hypothèses d'ordre explicatif, encore moins évidemment de proposer une interprétation synthétique, mais simplement de voir comment s'articulent entre eux certains problèmes sous-jacents à l'étude des budgets-temps. Parmi ces problèmes se trouve celui de la conciliation entre deux perspectives : les budgets-temps concernent-ils l'allocation de temps, ou le choix d'activité ? Nous avons essayé de montrer plus haut comment, selon que l'on choisit l'une ou l'autre de ces interprétations, l'étude des budgets-temps relève de la théorie économique de l'allocation de ressources rares ou de la théorie sociologique de l'action. Nous considérerons plutôt les deux perspectives comme équivalentes. Nous verrons comment cette équivalence se réalise dans les projets que forment les individus et dans leur exécution. Bien entendu, il faudra auparavant essayer de mieux définir la notion même d'activité, dans la mesure où cette définition est d'ailleurs possible.

2.1. — NATURE DU CHOIX D'ACTIVITÉ

2.1.1. Définir la notion d'activité peut paraître une entreprise sans espoir, car c'est évidemment le verbe « agir » qu'il s'agit de définir c'est-à-dire un de ces termes élémentaires de contenu intuitif direct, non décomposable, qui se trouvent à la base du langage même. Par contre, on pourra évidemment expliciter le contenu de l'activité, ses motivations, ses fins, etc... c'est-à-dire la définir au moyen de termes eux-mêmes décomposables en signes élémentaires. Pour l'instant, nous considérerons seulement la notion d'activité dans les relations avec le verbe « faire » et avec le temps :

(1) J. CUISENIER, *Fondements de la sociologie économique* in « L'économie et les sciences humaines », G. Palmade, éd. Dunod, 1967, tome II, p. 387.

une activité est ce que l'on fait au cours d'un certain temps. C'est une catégorie du « faire ». Il est évident qu'il y a d'autres emplois du verbe faire. Par exemple on peut faire du mal, faire un bon mot, faire un pari etc... De même, le verbe « agir » s'emploie pour signifier « avoir une action sur ». Ce qui caractérise l'activité, par rapport à ces emplois du verbe faire ou agir, c'est qu'elle se fait **dans le temps**. Les activités comptabilisées dans les enquêtes budgets-temps sont, par définition, **des façons d'employer le temps**.

2.1.2. Dans cette définition, la notion d'activité est simplement descriptive. Une enquête budgets-temps est d'abord la description des activités des sujets ; pour en saisir la valeur analytique, il faut considérer non pas l'activité elle-même mais, bien entendu, le choix d'activité. Or ce choix peut s'effectuer de deux façons, soit comme l'estimation de la durée de temps qui sera consacrée à une activité considérée, et c'est la perspective de l'allocation de temps, soit comme la décision de remplir une période considérée par une certaine activité, et c'est le choix d'activité. Il est évident que les deux opérations sont équivalentes. Pourtant il est peut-être utile de mieux préciser cette équivalence, ce que nous ferons par une analogie très simple.

Supposons que nous remplissions des seaux avec de l'eau coulant d'un robinet dont le débit est immuable. Entre le temps 0 et le temps T la quantité d'eau écoulée aura été entièrement répartie entre les seaux. Peu importe l'ordre dans lequel ils ont été remplis. Peu importe également que d'autres seaux existent, qui auraient pu être remplis. Nous considérerons seulement la répartition de la quantité d'eau entre les seaux à l'instant T, et nous chercherons à l'expliquer, disant par exemple qu'elle maximise notre satisfaction. Cette perspective est celle de l'allocation de ressources. Si nous remplaçons l'eau par le temps et les seaux par des activités, nous avons commencé une théorie de l'allocation de temps. Pour que l'analogie soit plus satisfaisante, il apparaît d'ailleurs qu'au lieu de considérer des seaux, il vaudrait mieux considérer des machines actionnées par le débit de l'eau à la façon d'une turbine, et produisant un bien porteur de satisfaction. C'est ce que fait Becker.

Mais deux considérations supplémentaires peuvent être introduites. L'une est une contrainte concernant les seaux eux-mêmes : par exemple ils ne seront disponibles que dans un certain ordre, ou selon certaines conditions « exogènes ». L'autre considération est également une contrainte, concernant, cette fois l'eau elle-même. On peut imaginer, par exemple, qu'elle coulera successivement de plusieurs robinets différents, ou bien que sa nature (couleur, impuretés, etc...) variera, ou bien même qu'il ne s'agira pas toujours d'eau mais de liquides variés. C'est qu'en effet, le temps n'est pas uniforme, il n'a pas toujours la même « couleur » ; le temps n'est pas une donnée abstraite, un phénomène mécanique ; il nous est livré par la société et aussi par la nature sous certaines formes avec un certain nombre de modes d'emploi plus ou moins obligatoires ⁽¹⁾. Revenant à nos seaux, nous voyons que ces deux contraintes ne permettent plus de se contenter de considérer la quantité d'eau mise dans chacun

(1) On rapprochera cette idée de ce que H. Guitton appelle « les temps propres de l'économie » (op. citée 1.3, p. 28 et suivantes). Avec toutefois une nuance : les temps propres de l'économie concernent la spécificité des périodes, donc le particularisme de chaque mécanisme économique (ou de chaque sous-système social, si on se place dans une perspective parsonienne). « Ce temps propre sera encore appelé temps subjectif » écrit H. Guitton. Ici nous considérons les déterminants exogènes (on pourra dire aussi « objectifs » « sociaux » etc...) du temps propre de l'action. Ces déterminants, qui composent un « temps objectif » au regard de l'individu, composent en même temps le « temps propre » social. La société produit ainsi, à partir de son temps objectif un temps propre qui, à son tour est livré (imposé) à l'individu comme temps objectif.

d'eux, ou du moins que cette considération n'est qu'un aspect de l'emploi de l'eau. L'autre aspect, c'est le **programme d'emploi** des seaux, et seul cet aspect décrit réellement l'activité ayant consisté à les remplir. De même, les activités ne sont correctement décrites que par un programme d'emploi du temps, dont le modèle est justement l'« emploi du temps » des écoliers. La quantité d'heures affectées à chaque activité est inséparable de cet aspect descriptif : lorsqu'on a établi un budget-temps on n'a rien dit quant à son exécution : réciproquement, lorsqu'on a établi une liste d'activités, même ordonnée chronologiquement, on n'a qu'une description incomplète tant que ces activités ne sont pas datées. Entre l'allocation de temps et le choix d'activité, on pourra dire qu'il y a équivalence ou complémentarité : équivalence si on considère d'une part le budget-temps comme énonçant non seulement l'allocation de temps mais aussi le datage des activités, d'autre part le choix d'activité comme impliquant par définition un calcul d'allocation : complémentarité si on restreint l'allocation à la seule opération d'estimation des durées respectives, et le choix d'activité à la seule sélection des activités auxquelles sera affectée une durée supérieure à zéro. Pourtant, si conceptuellement la complémentarité entre allocation de temps et choix d'activité est claire, elle ne constitue qu'une démarche éventuellement commode pour l'analyse, et n'a aucun caractère contraignant ; car dans les faits, **l'action de l'homme est simultanément dans le choix d'activité et dans le calcul d'allocation**. Nous pouvons donc employer indifféremment un terme ou l'autre, sans pour autant nous interdire, si besoin est, de distinguer à nouveau les deux perspectives.

2.1.3. Il est peu probable que de nombreux individus procèdent régulièrement à l'établissement d'un « budget-temps » répartissant la totalité de leur temps entre une liste d'activités préalablement choisies. Pourtant, la pratique d'une répartition partielle est sans doute assez fréquente. Cela notamment à l'intérieur de deux grandes catégories d'activité : le temps de travail réparti entre les diverses tâches constituant l'activité professionnelle : le temps de loisir, réparti entre diverses occupations possibles. C'est le cas du touriste, par exemple, établissant un dosage des durées qu'il consacrerà à telle ou telle visite, telle ou telle excursion, etc... L'obligation d'établir un « emploi du temps » est sans doute d'autant plus grande que le nombre des activités envisagées est plus élevé, (ou, en d'autres termes, que le temps est plus rare), et d'autant plus grande également que les contraintes de datage sont plus serrées. L'emploi du temps pré-établi fonctionne comme un mécanisme de solution des problèmes successifs de choix d'activité. Ayant décidé, par exemple, une certaine allocation de temps entre les activités A, Y, Z il serait mal commode de devoir à chaque instant faire tous les calculs de choix entre ces deux activités ; l'établissement d'un « emploi du temps » consiste à faire ce calcul d'avance et en consigner quelque part les résultats. Mais combien de personnes ont un « emploi du temps » au sens strict ? C'est en réalité selon un processus plus complexe de choix **instantané** entre diverses activités possibles au moment considéré, que se réalise le budget-temps. A peu près sûrement, l'éventail du choix d'activités sera plus restreint si l'individu vit « dans l'instant » et n'établit aucun emploi du temps systématique préalable.

Une façon d'établir l'emploi du temps réside dans l'acquisition d'habitudes. Le déjeuner dominical en famille, avec toutes ses petites contraintes (alternance entre les ascendants paternels et maternels, menus immuables, horaires impératifs etc...) est un magnifique exemple de choix d'activité programmée. De même l'habitude de tourner le bouton de la radio ou de la télévision à heures fixes est probablement commune à des millions,

voire des dizaines de millions de personnes et cette habitude détermine une certaine allocation du temps. Bien entendu, par « habitude », il ne faut pas seulement entendre celles des individus, mais l'ensemble des modèles collectifs dont la genèse se fait au long des siècles, en liaison avec des déterminants plus ou moins accidentels, ou au contraire eux-mêmes à peu près immuables (cycles naturels notamment).

Une autre façon d'allouer une période de temps à une activité réside dans le choix de cette activité elle-même, toutes les fois qu'elle a une durée dont le décideur n'est pas maître. Par exemple, on ne choisit pas de passer une durée arbitraire de temps au spectacle : on choisit d'aller au spectacle, et cela implique une dépense de temps à peu près fixe. De même, si on peut dire qu'on décide de lire pendant une heure, cela consiste en réalité d'affecter cette heure à l'exécution d'une fraction d'un programme résultant de la décision de lire tel ouvrage dont le nombre de pages et le degré de difficulté déterminent le temps de lecture nécessaire à le lire. De ce point de vue, la lecture de périodiques offre une plus grande souplesse et il serait intéressant de voir comment la préférence pour les périodiques est liée à une moins grande aptitude à gérer son temps.

Un cas très important où le choix de l'activité détermine le budget-temps est le choix, ou l'ensemble des choix liés à l'activité professionnelle. Par exemple, on choisit un métier en fonction d'aspirations qui ne sont pas nécessairement liées au temps (mais qui peuvent l'être, l'exemple classique étant celui du choix de l'enseignement) : de même pour le choix d'un employeur, ces choix comportent une grande part de hasard et obéissent à de nombreuses contraintes, et il serait assez vain d'établir un modèle de choix rationnel d'un métier ou d'un employeur en termes d'allocation de temps « toutes choses égales par ailleurs », si précisément aucune chose n'est pas ailleurs jamais égale à aucune autre ni à elle-même. Le choix d'un métier, le choix d'un employeur constituent une programmation du choix d'activité ; s'embaucher dans telle entreprise qui ouvre ses bureaux ou ateliers à 9 heures, c'est **décider que tous les jours on décidera** d'être au travail à cette heure. Décider d'être médecin, c'est décider de pouvoir être appelé à n'importe quelle heure au chevet d'un malade.

Ainsi quel que soit le « modèle de l'homme » qui sera en définitive choisi pour expliquer, décrire, simuler, prévoir, le choix d'activité, celui-ci présente les caractéristiques suivantes :

1° il combine des décisions d'allocation de temps et des choix momentanés d'activité ;

2° il fait intervenir des programmes résolvant par avance les problèmes de choix d'activité, et ces programmes peuvent prendre des formes très diverses, résulter de décisions de nature variée ; la contraction d'habitudes, d'engagements sociaux etc... sont des exemples de ces programmes ;

3° il comporte d'importantes décisions quant au moment de l'activité.

2.1.4. Dans ces trois cas, le choix d'activité est un choix sous contrainte. Cinq types de contraintes au moins peuvent être distingués :

1) La première contrainte est évidemment la contrainte « budgétaire » de la théorie de l'allocation de ressource rare. C'est celle qu'exprimait Rosenstein Rodan en rappelant que les jours n'ont que vingt quatre heures et que l'homme est mortel. En fait, cette contrainte se complique grandement du fait :

a) qu'elle se structure en périodes.

b) qu'elle n'est pas absolue, mais dans une certaine mesure elle-même sujette à décision. En effet :

— s'il y a évidemment une contrainte absolue qui est celle des vingt quatre heures par jour, ces vingt quatre heures nous sont livrées sous forme de périodes successives liées à des impératifs d'ordre naturel ou social. Deux calculs différents se combinent donc. D'une part l'adaptation de la composition du budget-temps personnel en grandes périodes à la structuration sociale du temps : c'est, dans la mesure où ce choix est libre, le choix entre travail-non travail, c'est la structuration personnelle de la journée, de l'année, le choix des dates de vacances, etc... D'autre part à l'intérieur de chaque grande période intervient un nouveau calcul d'allocation, mais avec cette fois une contrainte budgétaire sujette à révision, puisqu'il sera toujours possible de corriger le premier calcul en fonction de ce que fait apparaître le second (1).

En effet :

— la contrainte « budgétaire », en matière de temps, est plus souple que la contrainte-revenu dans le choix de biens. Augmenter son revenu n'est pas chose facile. Plus exactement il y a deux facteurs sur lesquels agir. Le premier est le taux de rémunération et il est relativement rigide. Sa variation implique parfois de grandes décisions (changement d'employeurs ou de métier), ou des entreprises incertaines et longues. Le deuxième facteur est plus malléable et c'est le temps de travail. Non seulement on peut jouer sur les heures supplémentaires, mais on peut recourir au travail noir, travailler après la retraite, pendant les vacances, dans les ménages, la femme travaillera ou non, etc... Bref, la contrainte budgétaire en matière de temps peut en fait se fractionner en une quantité de contraintes partielles dont les unes seront absolues (impératifs sociaux, institutionnels, etc... par exemple : la durée du service militaire), les autres plus ou moins souples. On ne peut pourtant pas dire qu'il n'y ait pas de contrainte, car il reste toujours ce que l'on pourrait appeler la contrainte métaphysique : la limitation à 24 heures de la durée des jours. L'allocation de temps est bien un cas de choix sous contraintes, mais avec la particularité que le sujet dispose d'une certaine possibilité de gérer celle-ci.

2) Une deuxième série de contraintes concerne le moment de l'activité. Une fois décidé, par exemple de faire deux heures de travail supplémentaire, dans la plupart des cas il faudra placer ces heures à un moment imposé par des raisons technologiques, institutionnelles, sociales, etc... Or cela peut faire entrer le choix d'heures supplémentaires en conflit soit avec des impossibilités absolues, soit avec des activités qui dépendent du moment où l'heure supplémentaire est possible. Et ici encore, la contrainte n'est pas absolue mais éventuellement sujette à décision. Par exemple si les horaires du travail supplémentaire entrent en conflit avec une obligation familiale, les termes du calcul d'allocation ne sont pas seulement entre la durée des deux activités (avec dans ce cas une seule solution pour chacune : tout le temps disponible ou abstention complète)

(1) On notera ici une analogie avec l'allocation de revenu. Cette allocation comporte en effet trois volets :

1) la prévision d'un certain montant de dépenses pour chaque grand poste du budget (constitution du budget familial) ;

2) la répartition de chaque catégorie de dépenses entre des catégories de biens (par exemple l'alimentation subdivisée en viande, poisson, etc..., le poste vestimentaire réparti entre les membres de la famille, etc...);

3) enfin, le choix de biens. La théorie micro-économique décrit surtout ce dernier volet, tandis que l'étude des budgets familiaux concerne le premier. Entre les trois, il se produit d'évidentes interférences. Notamment ce sont les dépassements de budgets ou les économies réalisées à l'occasion de l'achat qui déterminent la constitution « ex post » du budget. Comme le temps, le revenu se répartit par une combinaison de choix spécifiques, plus ou moins instantanés, plus ou moins aléatoires et de décisions exécutoires d'un « programme ».

mais entre les divers arrangements possibles en matière d'horaires. D'autre part, alors que dans le cas du choix de biens (allocation de revenu) il n'y a que deux situations : l'achat est possible ou impossible ; une activité présente fréquemment divers degrés de possibilités.

Sont absolument impossibles seulement les activités se heurtant à des obstacles sur lesquels le sujet est sans pouvoir : par exemple les heures d'ouverture des commerces, administrations, etc... Mais le degré de possibilité des activités dépend également dans de nombreux cas de l'appréciation subjective des obstacles : certaines personnes estiment, par exemple et prouvent par leurs actes, qu'il n'est pas impossible de prendre des bains de mer lorsqu'il fait très froid. Ainsi, le moment de l'activité peut figurer dans le choix soit comme objet de choix, soit comme contrainte, ce qui conduit peut-être à envisager un choix plus fondamental : le fait justement d'attribuer à la contrainte un degré de rigueur.

3) Il en va ainsi également des contraintes d'environnement matériel. Un élément important du choix d'activité réside par exemple dans le temps de déplacement nécessaire lorsque celle-ci ne peut se dérouler que dans un certain lieu. Ici, le degré de « possibilité » de l'activité est rendu mesurable par la pénibilité du transport, son coût, sa durée. Mais plus généralement, une activité ne se conçoit pas dans l'abstrait ; toute activité est liée à un certain environnement qui sera rarement indifférent ; le choix d'activité se double donc d'un choix d'environnement qui obéit à ses propres contraintes, lesquelles conditionnent donc le choix d'activité.

4) On rapprochera des contraintes d'environnement les contraintes liées aux biens dont dispose le décideur. Choisir une activité, c'est très souvent choisir par là même d'employer un bien : mode de transport, outils, équipement collectif, etc... Les contraintes du choix de bien (la contrainte revenu en particulier) pèsent donc sur le choix d'activité. Fréquemment c'est à ce type de contrainte que l'on s'arrête, parce qu'elle paraît plus « économique » que les autres, ce qui revient en fait à réduire le terme « économique » à sa seule dimension monétaire ; les contraintes liées aux biens ne consistent probablement pas seulement dans la possession du bien et dans ses coûts, mais dans sa commodité, son aspect, sa disponibilité immédiate, etc...

5) Enfin, un cinquième type de contraintes est propre à l'individu mais peut également caractériser un groupe social : c'est la façon dont les contraintes sociales sont intériorisées, vécues, acceptées, rejetées, etc... Au niveau d'un groupe c'est éventuellement la façon dont elles se forment. Bien entendu ce genre de contraintes peut être invoqué à propos de n'importe quel comportement. Mais n'oublions pas que, précisément, l'activité humaine est un phénomène où se retrouvent la plupart des comportements, où s'expriment la plupart des attitudes. Sans s'identifier avec la conduite, l'activité en est un élément essentiel. La contrainte sociale pèse donc directement sur le choix d'activité, tant en ce qui concerne l'activité elle-même que son moment. Il y a des activités inavouables, « dont on ne parle pas » ; le conformisme en matière d'horaires est également très puissant. Se lever et se coucher tard est encore, dans nos sociétés, honteux, un signe de paresse ou de morbidité, bref un comportement suspect. Il faut non seulement agir comme les autres, mais en même temps qu'eux. « Minuit, écrivait à peu près G. Flaubert : heure limite des plaisirs honnêtes ; tout ce qui se fait au-delà est coupable et pervers » (1).

(1) « Dictionnaire des idées reçues » ; terme « minuit ». La citation est faite de mémoire.

On pourra dire qu'il ne s'agit pas là d'une contrainte au sens habituel de la théorie des choix, mais plutôt d'une donnée exogène contribuant à déterminer les préférences. De même, il y a des biens interdits, non seulement par des tabous sociaux, mais par des lois et des règlements publics. La théorie du choix de biens les considère comme données du calcul. Nous avons précisé plus haut notre position sur ce point. Toute la question est précisément de savoir s'il est légitime de « simplifier » le comportement dans ces termes. Isoler les préférences du mécanisme de calcul permet assurément de faire un modèle qui pourrait être un modèle de choix. Reste à savoir si c'est le modèle « du » choix. De façon plus précise, nous remarquerons que la contrainte budgétaire, dans la théorie du choix rationnel a pour rôle d'exprimer la rareté en termes de rapport quantitatif entre le montant disponible de ressource et le montant nécessaire à la satisfaction complète du besoin. Dans le cas du choix de biens, telle est en effet la forme essentielle de la rareté de la ressource à répartir. Pourtant, il y a d'autres formes de rareté, par exemple la commodité d'accès à la ressource (1) ; dans le cas où la ressource est le temps, la rareté ne se réduit pas au seul rapport quantitatif entre l'offre et la demande ; elle comporte l'important aspect de datage que nous avons plusieurs fois souligné et cité comme deuxième catégorie de contraintes. Mais elle comporte aussi, croyons-nous, tout ce qui rend le temps rare au sens que la liberté de son allocation est limitée, donc aussi bien les contraintes de biens que nous avons citées que les contraintes sociales. Rien n'oblige, comme nous l'avons montré, à se considérer comme tenu par le modèle du choix de consommation, tout au contraire ; celui-ci fait une certaine application de la notion de rareté à cette catégorie particulière de bien qu'est le revenu ; le revenu est une ressource, le temps une ressource, mais le temps n'est pas un revenu ; il faut donc admettre une formulation des contraintes du choix qui lui soit propre.

2.2. — LE BUDGET-TEMPS DE L'INDIVIDU

2.2.1. Expliquer le choix d'activité consiste, dans le cadre des enquêtes, à relier les activités choisies par les individus à des facteurs qui paraissent intuitivement déterminants. Dans le cadre d'un « modèle de l'homme », l'explication se situera à un niveau plus général. Reprenons par exemple l'habitude de tourner le bouton de la radio à heures à peu près fixes. Le sociologue et le psychologue pourront avancer diverses explications ou interprétations d'ordre général de ce qui n'est qu'un cas particulier des comportements répétitifs. Sans être ni l'un ni l'autre, il est tentant par exemple de voir là une sorte de rite de la participation sociale, une volonté inconsciente de fondre son individualité au sein de la masse des gens qui font la même chose au même instant. Les enquêtes peuvent et doivent détailler des hypothèses de ce type, et c'est pourquoi il nous paraît nécessaire qu'elles fassent collaborer sociologues et économistes, armés les uns et les autres d'un langage analytique adéquat.

Le comportement répétitif dont il vient d'être question pourra être qualifié de « peu rationnel » dans le langage courant et même par certains économistes, attachant encore au terme « rationnel » un contenu assez vague et normatif d'action réfléchie, informée, calculée, etc... et donc, dans une certaine mesure « raisonnable ». En fait, au regard de la définition de la rationalité qui est celle de la théorie du choix individuel, ce

(1) On a pris coutume de parler de « rareté ». Pourtant la notion d'adaptation serait plus générale ; la rareté concerne le cas particulier où l'inadaptation est quantitative. La notion d'adaptation aurait en outre l'avantage de respecter l'unité du comportement, au lieu de le scinder en un comportement économique et... « un autre ». Sur la notion d'adaptation, cf. H. GUITTON », *L'objet de l'économie politique*, Rivière.

comportement même si on le trouve stupide (1) n'en est pas moins rationnel, du fait qu'il satisfait aux conditions de la rationalité : le sujet est capable de formuler une préférence (elle est « révélée ») cette préférence est stable, transitive, etc... Et bien entendu ce comportement est interprétable comme une maximisation d'utilité. Qu'il ne consiste pas effectivement dans le calcul théorique n'est pas gênant, car il suffit de dire que le modèle est un modèle de simulation.

Nous avons déjà longuement critiqué le modèle rationnel. Nous compléterons ici cette critique en remarquant que, si tout comportement (sauf peut-être dans quelques maladies mentales, et cela n'est même pas certain) est rationnel, la notion de rationalité perd beaucoup de son intérêt ; dans cette mesure, la notion vague d'action réfléchie, raisonnable etc... est supérieure, car elle permet d'établir des catégories. Dans le modèle de choix rationnel, il n'y a de catégorisation possible qu'en se tournant vers les fameuses variables exogènes, ce fourre tout où l'on a mis pêle-mêle la psychologie des individus, la vie sociale, le milieu physique etc... C'est donc au niveau des variables exogènes que se situe la partie la plus intéressante et la plus utile de l'analyse, avec de fortes chances de trouver dans ce domaine toutes les conditions et les processus du choix réel, **y compris probablement** les calculs d'ordre monétaire, financier, etc...

Enfin, on pourra être tenté de concevoir l'activité comme la mise en œuvre d'une énergie en vue d'atteindre un certain but. Si cette conception devait reposer sur une vision de l'homme comme un être toujours conscient de ses buts, n'agissant qu'au terme de raisonnements lucides, en toute connaissance de cause, elle ne ferait que reprendre le schéma de l'homme rationnel. Sans doute y-a-t-il des buts que toute personne pourra énoncer si on l'interroge : « faire plaisir aux autres », « m'épanouir », etc... Mais nous savons bien que ce but exprimé n'est plutôt que la traduction plus ou moins symbolique de motivations échappant à la perception du sujet, éventuellement reniées par lui.

Au-delà du schéma naïf (mais pertinent pour ce qui est de l'apparence des choses) « but poursuivi et moyen mis en œuvre », on peut voir dans l'activité une occasion ou un moyen de s'exprimer, se signifier comme être, se constituer comme sujet, bref « se faire » (« faire, et en faisant, se faire » disait J. Lequier). Un modèle du choix d'activité devra se constituer de propositions générales traduisibles en propositions d'ordre empirique, donnant une image approchée de cette notion.

2.2.2. Il suffit, pour mesurer la difficulté de la tâche, de considérer un instant la façon dont les activités découpent le temps et engagent le sujet dans une série de rapports avec la société.

Considérons d'abord la forme la plus réduite et la plus couramment analysée du choix d'activité, c'est-à-dire la répartition entre le temps de travail et le temps de non travail. L'homme s'engage en général dans un cycle d'activités qui, alternativement, consomment et recréent son énergie. Ce cycle, le cas de Robinson mis à part, est un cycle social. Dans le cours de la période de travail, l'homme met en œuvre un certain capital qui comprend : sa force de travail, un équipement productif lié au degré de développement technologique, un capital de connaissance, un capital

(1) A. MARSHALL, *Principles of Economics*, Mc Millan, p. 19) notait déjà que toute action n'est pas nécessairement délibérée, ou le résultat d'un calcul. Mais il ajoutait « Now the side of life in which economics is especially concerned is that in which man's conduct is most deliberate, and in which he most often reckons up the advantages and disadvantages of any particular action before he enters on it », c'est ainsi à l'action « réfléchie » que se rapporte la notion de rationalité dont on peut avoir là une expression bien que Marshall n'emploie pas le terme. C'est également à cette conception que se rapporte M. R. Rodan. Mais la théorie micro-économique moderne du choix, en définissant la rationalité par des axiomes logiques, s'écarte en fait de cette conception.

fourni par la nature. Pour peu que l'on soit dans une société avancée, une partie du capital de production est constituée par des biens collectifs. A la fin de la période productive, l'homme a :

- 1) diminué son capital énergétique,
- 2) utilisé sans le réduire son capital de connaissance,
- 3) utilisé en les réduisant plus ou moins le capital de production et le capital naturel.

Le jeu de la division du travail et l'existence de la monnaie font que, à l'issue de la période de travail, le produit n'est pas perçu en nature mais sous forme de revenu. La période qui s'ouvre est destinée à reconstituer le capital énergétique. Dans les économies modernes, où le passage du temps rend le capital de connaissance obsolète, il faut aussi parfois le reconstituer. Enfin, une part du revenu est consacrée sous forme d'impôt à la reconstitution et à la conservation des biens collectifs, tandis qu'une part des prix des biens achetés couvre les investissements reconstitutifs du capital de production.

Ce schéma est un schéma économique. C'est celui auquel se réfère la théorie de l'allocation de temps, qui indique la durée respective des deux périodes, compte tenu du rapport entre deux facteurs : la productivité de la première, le niveau des besoins que les activités de la seconde tendent à satisfaire. C'est un schéma évidemment simplifié qui a pourtant l'avantage de placer d'emblée l'individu dans un système économique constitué par tout l'appareil de production et d'échange. Mais c'est un schéma incomplet.

En effet, il n'est pas admissible de ramener le potentiel productif individuel au seul capital énergétique. Ce n'est pas admissible parce que, comme nous l'avons noté plus haut, admettre un système économique, c'est admettre que l'individu va devoir entrer en relations avec d'autres hommes. Le potentiel productif est donc constitué également par l'aptitude de l'individu à entrer en relations avec les autres pour organiser le travail et l'échange des produits. De ce point de vue, il y a, chez A. Smith, les premiers pas d'une genèse non seulement économique et mais aussi sociale. Smith montre en effet comment se constituent des groupes consacrés à certaines tâches. Or ces groupes doivent entretenir entre eux des relations et ici il faut pousser l'analyse de Smith plus loin qu'il ne l'a fait. Ses chasseurs de daim et de castors doivent non seulement chasser chacun de leur côté mais s'entendre entre eux pour savoir qui chassera quoi, et comment l'échange sera fait. L'homme moderne doit non seulement être capable de tourner des boulons ou écrire des livres, mais encore être capable de trouver un employeur ou un éditeur, de coexister avec ses camarades d'atelier ou de séduire une partie du public. De même, si l'on admet que l'activité productrice nécessite un capital de connaissance, il faut admettre un système social de transmission, de conservation et de communication des connaissances. Une des activités de la période de non travail réside précisément dans la transmission d'un certain capital intellectuel et moral aux générations montantes (plus exactement l'essai de formation, chez les générations, d'un ensemble de règles de comportement liées à un certain ordre social et économique).

D'autre part, en dehors des relations sociales liées à l'activité économique, l'homme est engagé dans une série de rapports non liés à cette activité, mais qui pourtant le déterminent en tant qu'agent producteur. Ce potentiel d'insertion sociale qu'il faut admettre à côté du capital énergétique, l'homme le produit également, pas seulement dans le cadre de son activité productive, mais aussi et surtout dans le cadre des activités de

non production. L'habitude de considérer la consommation comme un acte de destruction (c'est une façon assez fréquente de la définir) et la période de consommation comme « non productive » est très discutable. En réalité il y a deux périodes qui sont toutes deux de production : la première met en œuvre le capital pour produire des biens et des services qui serviront à leur tour à produire l'homme lui-même, tant comme potentiel de production que comme potentiel d'action sociale ; la seconde période consiste dans cette production de l'homme. La connaissance des activités de cette seconde période n'est pas utile seulement d'un point de vue technique pour prévoir la composition de la demande, mais pour savoir comment l'homme produit une socialité qui déterminera le secteur économique de production et d'échange comme secteur particulier du système social. L'homme est engagé dans la société par la totalité de son action, et le schéma économique de l'homme comme producteur d'une part, consommateur de l'autre ne rend pas compte de cet engagement.

2.2.3. Le budget-temps de l'individu, c'est donc la durée respective de temps consacrée non pas d'abord à produire des biens puis à consommer des biens, mais à produire toujours une socialité selon des modalités diverses. Ainsi, la période de travail n'est pas seulement productive de biens, mais, par la série des relations humaines qui s'instaurent dans le cadre du travail, elle est également productive de tout un pan, très important, de la socialité de chacun.

Toutefois, dans la production de socialité, il n'est pas possible non plus de négliger le rôle des biens : l'homme s'engage dans la société à la fois par ses biens et par ses activités.

Une activité est donc une combinaison productrice dans laquelle entrent des biens et du temps. On reconnaît ici la perspective analytique de G. S. Becker.

Encore faut-il davantage préciser les rapports entre l'analyse de celui-ci et l'analyse qui est suggérée ici.

G. S. Becker établit une fonction de production qui indique dans quelles proportions les inputs en termes de temps et en termes de biens se combinent pour donner lieu à un bien « commodity ») qu'il appelle « Z » (1). D'après les exemples qu'il donne, il semblerait que ce soit ce bien qui constitue lui-même une activité.

« One such commodity is the seeing of a play (...); another is sleeping ». — plus loin, G. S. Becker étudie le transport comme « commuting commodity ». — dans notre perspective, l'activité serait plutôt du côté des inputs, c'est-à-dire notamment dans la mise en œuvre du temps. Mais est-il très important de se demander si l'activité est du côté de Z ou du côté des inputs ? Une fonction de production a pour but de décrire les proportions dans lesquelles les inputs se combinent. C'est une application du calcul d'allocation et l'article de G. S. Becker s'intitule en effet « une théorie de l'allocation de temps ». Notre perspective est dans le **choix des biens Z** eux-mêmes, c'est-à-dire dans la sélection des fins dont la fonction de production décrit les moyens ou plus exactement « l'économie ». Choisir une activité peut donc être indifféremment analysé comme le choix de Z ou le choix de la fonction de production.

Entre l'approche de Becker et la recherche pluri-disciplinaire qui fait l'objet du présent exposé, il n'y a donc pas opposition, mais complémen-

(1) Ce bien entre ensuite dans la fonction d'utilité $U = U(Z)$. Le ménage ne produit pas directement une utilité, mais le bien Z porteur de satisfaction et ce bien est affecté d'un indice d'utilité qui « mesure » la satisfaction.

tarité. La fonction de production de G. S. Becker concerne la partie du choix d'activité (ou plus exactement de la constitution des « programmes » dont nous parlerons plus loin) constituée par l'allocation de ressources. La difficulté de leurs rapprochements consiste évidemment dans le fait qu'il n'est pas possible de dire que le bien Z est ce que nous avons appelé une socialité. Mais il est certainement chargé de socialité. L'intérêt de l'approche de G.S. Becker de notre point de vue est donc qu'elle renverse la conception habituelle des rapports entre l'Économique et le Social. Alors que dans l'approche traditionnelle, il y a des « données exogènes » fixant les préférences, ici, il n'y a pas de données exogènes, mais un **contenu social et psychologique de l'objet du choix économique d'une part (le bien Z) et des fonctions de production de cet objet (le temps, les biens).**

L'approche pluri-disciplinaire aurait donc un très grand parti à tirer du calcul d'allocation tel que Becker le définit, quelles que soient par ailleurs les autres réserves que l'on pourrait formuler à son encontre.

K.J. Lancaster a de son côté formulé une analyse assez voisine de celle de G. S. Becker ⁽¹⁾ dans laquelle « la consommation est une activité dans laquelle les biens (...) jouent le rôle d'inputs et dont l'input est une collection de caractéristiques ». Ce qui semble distinguer principalement la perspective de K. J. Lancaster de celle de G. S. Becker est dans le fait que le premier parle de « caractéristiques » et le second de « biens ». Les caractéristiques de Lancaster pourraient-elles décrire les biens de Becker ? Il semblerait que oui, à en juger par leurs exemples, puisque Lancaster cite les caractéristiques (nutritives, esthétiques, sociales) d'un repas ou d'une « diner-party » qui sont des activités, tout comme les biens de Becker. Quoi qu'il en soit, les deux modèles relèvent d'une même démarche qui semble plus apte à fonder une recherche pluri-disciplinaire d'ordre conceptuel que le modèle traditionnel.

2.2.4. La considération des biens complète le schéma esquissé plus haut. Au début de la période de travail, il faut ajouter un « avoir » de biens dont le capital productif et le capital de connaissance ne sont que deux cas particuliers. C'est l'avoir total qui constitue le potentiel productif de socialité ; il sera donc de première importance d'établir la composition de cet avoir. Le capital de production au sens économique est la fraction de cet avoir qui sert à produire ce type particulier d'objet social qu'est l'objet économique, et son enveloppe de socialité (c'est-à-dire, par exemple, l'ensemble des relations qui, par l'intermédiaire de l'objet produit et vendu comme marchandise, s'établissent entre le producteur et la société) : le capital de connaissance ne sert pas seulement dans le cadre de l'activité de production économique, mais aussi dans les activités créatrices de ce que l'on pourrait appeler une socialité pure, au sens qu'elle n'est pas mise sous forme de marchandise.

Dans la période où l'activité productive n'est pas d'ordre marchand (on ne peut pas l'appeler période de non travail, car de nombreuses activités domestiques sont des activités de travail), on peut distinguer deux périodes. La première est celle de transformation du revenu en objets productifs (i.e. en « biens de consommation ») ; c'est la période d'achat. La théorie économique dite du consommateur n'est que la théorie a-temporelle et a-sociale du calcul préalable à l'achat. La deuxième période est celle pendant laquelle les biens « de consommation » sont affectés à la production de socialité. Les uns sont détruits en cours d'usage, les autres

(1) K.J. LANCASTER, « A new approach to consumer theory », *The Journal of Political Economy*.

sont de durée supérieure, ce qui ne change donc rien au vocabulaire économique habituel. Mais il n'est pas impossible qu'il y ait d'autres façons de classer les biens en fonction de leur façon de se combiner dans le processus productif de socialité qu'est la « consommation ».

2.2.5. Ce rôle des biens dans l'activité a probablement une conséquence capitale pour l'analyse micro-sociale du comportement ; cette conséquence réside dans le lien étroit qui unit le choix d'activité et le choix de biens : on choisit toujours un bien en fonction d'une activité, et choisir une activité, c'est toujours choisir d'employer certains biens (1). Pourtant il n'y a évidemment pas une correspondance étroite entre les biens et les activités, ni même entre les catégories d'activités et les catégories de biens. L'emploi d'un bien comporte deux modalités : sa mise en action, sa seule présence. Dans la première perspective, le bien « agit », plus exactement, il prolonge l'action de l'homme comme outil, ou y entre comme matière première ; dans la seconde perspective, il accompagne l'action, il est « là », et produit une socialité par le moyen des échanges qu'il permet d'instaurer avec les autres (« échange symbolique » dirait J. Baudrillard, à qui nous renvoyons pour tout cet aspect du rôle social des biens) (2). Ces deux modalités de l'usage ne déterminent pas deux catégories de biens, car tout bien est à la fois producteur d'un « service » au sens économique du terme et d'une « signification » ; (on pourrait dire encore que tout bien est simultanément producteur d'une utilité économique et d'une utilité sociale au sens qu'il est simultanément réducteur de rareté et producteur de socialité ; mais la même chose peut être dite de l'activité).

2.2.6. Ainsi se dégagent les traits principaux d'une approche qui semble différer quelque peu de la notion habituelle de « consommateur ». Considérer l'allocation individuelle de temps, c'est considérer l'homme dans ce qu'il « fait » au cours du temps, avec ce qu'il « a » et en fonction de ce qu'il « est », on pourrait ajouter « dans le but de ce qu'il aspire à être » ; si cela ne nous faisait pas retomber dans une notion idéologique de « besoin » dont J. Baudrillard a fait le procès (3). Le résultat de ce « faire » pourra sans doute, par pure commodité et habitude de langage être appelé la « satisfaction d'un besoin », sans pour autant que la notion de besoin puisse être considérée comme un concept analytique. Le résultat de l'activité consiste dans une série de modifications relatives, premièrement au sujet (composition de l'avoir, caractéristiques psychologiques et sociales entrant en jeu dans l'activité future), deuxièmement à son milieu. La décision en matière d'activité est donc plus complexe que la décision en matière de dépense (que d'ailleurs elle englobe). Elle se situe au niveau des relations de l'individu avec lui-même et avec son milieu physique et humain : elle concerne donc les **projets** qu'il forme, avec toute la part d'inconscience qui contribue à les déterminer ; elle concerne sa façon, tant volontaire qu'involontaire, de s'accomplir.

Il reste alors à considérer l'opération qui fait du choix d'activité un acte « économique » : c'est l'opération de choix sous contrainte par

(1) Cf. N. TABARD (« réflexions sur la consommation, aspects nouveaux, approches nouvelles **Économie Appliquée**, 1966, n° 2) : « La consommation des individus est de plus en plus une manifestation de leur activité ; (cet aspect est fondamental à deux titres ; c'est par leur activité que l'on connaît le plus profondément les individus moins par l'originalité dont ils témoignent dans les activités obligatoires pour tous (se nourrir, s'habiller...) (...) ; mais par leurs réalisations les activités par lesquelles ils développent leurs aptitudes, s'épanouissent ou se découvrent. C'est aussi par leurs activités que les individus se transforment : elles contiennent donc un potentiel d'enseignement sur leur devenir » (p. 274).

(2) J. BAUDRILLARD « le système des objets » N.R.F., **Les essais**, 1968.

(3) J. BAUDRILLARD, « la genèse idéologique des besoins », **Cahiers Internationaux de Sociologie**, vol. XLVII, 1969.

laquelle le projet (qui resterait sans cela informel) est précisé de deux façons : par le moment où l'activité sera entreprise, par la durée qu'elle aura. On peut considérer cette opération comme consistant à formuler un programme. L'inscription de l'activité dans ce programme est inséparable de l'inscription d'un certain nombre de biens qui vont la permettre ou l'accompagner ; **le choix de biens est donc la conséquence du choix d'activité, et réciproquement** ; plus exactement, le choix d'activité et le choix de biens s'articulent l'un sur l'autre, en ce que chacun détermine une fraction des finalités et une fraction des contraintes de l'autre. Nous n'approfondirons pas ici cette liaison.

2.3. — LE BUDGET-TEMPS DE LA SOCIÉTÉ

2.3.1. Si les enquêtes budget-temps se fondent (fût-ce implicitement) sur des « modèles de l'homme », c'est-à-dire des schémas théoriques du comportement individuel, elles n'en ont pas moins pour objectif une connaissance d'ordre macroscopique. Par agrégation, en effet, les budgets-temps des individus deviennent le budget-temps de la société, qui peut être défini comme les durées totales mesurées en temps-hommes affectées aux diverses activités au sein du groupe considéré. Comme au niveau microscopique le datage a une importance et peut jouer le rôle de contrainte absolue ou être sujet à décision, si ce n'est pour souligner qu'au niveau collectif :

1) Le choix d'activité doit être rapproché de la notion de mode de vie. En effet ce qui distingue le mode de vie du niveau de vie, c'est bien :

a) que l'on étudie la composition des budgets et non seulement leur niveau général.

b) que l'on regarde derrière le compte familial que constitue le budget d'emploi du revenu, les liaisons (substitution, complémentarité...) entre les postes. Or, ces liaisons, ces mouvements dans la composition du budget, résultent d'une action, reflètent une certaine façon d'exécuter ce que nous avons appelé plus haut le « projet ». Elles résultent elles aussi, de choix d'activité : la variation de la composition du budget familial reflète (toutes choses égales par ailleurs), la variation des activités familiales. Il y a donc un large recoupement, voire à la limite, une équivalence, entre les notions de mode de vie et de choix d'activité.

2) Le processus de formation du programme combine deux phénomènes inter-reliés, à savoir l'agrégation des programmes individuels et les processus résultant des rapports de force entre groupes sociaux, rapports qui orientent l'étude de l'allocation de temps au niveau social vers la sociologie des négociations, la sociologie politique etc... comme moyens d'information auxiliaires. En effet, au niveau global, le budget-temps ne consiste pas seulement dans la façon dont chaque individu ou groupe répartit son temps, mais dans **l'affectation de chaque individu ou groupe à une tâche ou dans son choix caractéristique d'une activité**. Par exemple certaines activités de loisir sont pratiquées plutôt par certaines classes ; l'allocation du temps de la société résulte donc ici autant des raisons qui poussent ces classes à choisir telle activité, que de leur importance numérique respective et, précisément, de leur constitution en classe par le choix socialement différenciatif de cette activité. D'un point de vue économique, on peut simplement établir la composition de la quantité d'heures vécues en une quantité d'heures travaillées et non travaillées, puis la composition de chacune de ces catégories par type d'opérations. Il y a bien entendu, derrière ce classement « objectif » une **sociologie du temps** dont la sociologie des loisirs n'est qu'un aspect.

Un auteur comme S. B. Linder (1) semble avoir abordé cette étude du temps en termes pluridisciplinaires au meilleur sens du terme.

2.3.2. Au niveau global, il semble que l'on puisse encore considérer l'activité comme une combinaison de temps et de bien productive de biens et de socialité. Cette notion conduit à quelques remarques que nous énumérerons sans les approfondir.

L'industrialisation des processus de fabrication semble avoir figé la division du temps en deux périodes de durée et de dates très rigides : une période productive principalement de biens, une période productive principalement de socialité. Ce que l'on appelle la déshumanisation du travail consiste dans la réduction à presque rien de la dimension sociale de la production de biens, en accordant à « dimension sociale » le sens de production d'une socialité. Le travail artisanal, en établissant un rapport direct entre le producteur et sa clientèle, en donnant une importance primordiale à l'initiation créatrice par rapport au programme technique de fabrication, est, au contraire, intensément producteur de socialité. Dans le travail ouvrier contemporain, l'intensité productive de socialité est entièrement sacrifiée au profit de l'intensité productive en termes de biens. Le caractère « non mesurable » de la première, facilite évidemment cet aspect de l'organisation du travail. Reste à savoir s'il n'est pas aussi un prétexte (2). Éliminer l'homme sous prétexte qu'il n'est pas mesurable est commode et de pratique courante, et cela pas seulement dans l'organisation du travail mais dans l'analyse sociale elle-même : Le caractère non-social de toute une partie de la science économique est sans doute l'exemple le plus marquant de cette tendance, et ne peut s'expliquer seulement en termes méthodologiques.

À la déshumanisation de la période de travail s'ajoute une inégale répartition du caractère productif de socialité. Le métier d'enseignant, de médecin, d'avocat, et sans doute beaucoup de métiers producteurs de « services » sont des métiers intensément productifs de socialité ; le travail à la chaîne est exclusivement productif de biens.

D'autre part, l'accroissement constant de la productivité-biens de la période laborieuse se répercute sur la période productive de socialité. S. B. Linder dans l'ouvrage précité analyse remarquablement comment l'accroissement de la productivité-biens du travail détermine un accroissement du rôle des biens dans la consommation, et diminue la valeur sociale accordée au résultat de la consommation au profit de celle accordée à ses moyens : importance sociale croissante des biens comme facteurs de signification (mais ici, c'est plutôt J. Baudrillard qu'il faut citer), raréfaction relative croissante du temps, ce qui constitue la thèse propre de Linder. En d'autres termes, une des conséquences les plus graves de la recherche exclusive de la productivité-biens dans le travail peut être de réduire également la production de socialité en dehors du travail, une des raisons pour lesquelles il faut éviter un modèle volontariste de l'homme, le représentant comme tendu vers un but conscient, est qu'il exclut la possibilité que le sujet reste passif au sein de son activité. Pourtant, cette possibilité est évidente. Alors le schéma économique de l'homme comme producteur-consommateur deviendrait une réalité sociale puisqu'il n'y aurait plus de production de socialité dans la période de non travail

(1) Staffen B. LINDER, *The harried leisure class*, Columbia University Press 1970. On trouvera dans ce numéro de *Consommation* une brève analyse de l'ouvrage.

(2) On s'est assurément beaucoup moins acharné à mesurer le caractère humain du travail qu'à analyser rigoureusement ce qui, apparemment, n'est pas davantage analysable, à savoir les gestes. Un Taylor de la socialité n'aurait sûrement pas eu le même succès que Frédéric WINSTON TAYLOR 1856-1915 !

elle-même, les activités entreprises au cours de celle-ci se limitant à la destruction des biens, dans le seul but de les reproduire. C'est peut-être parce que trop de forces (voire trop de volontés conscientes) poussent de nos jours vers la réalisation d'une pareille absurdité que d'autres forces naissent qui tendent à repousser à la fois le modèle et tout ce qui lui est socialement et culturellement lié. Déjà, l'idée d'appropriation collective des biens de production cherche à restaurer le caractère productif de socialité de la période de travail en faisant du travailleur le maître de la décision, et non plus celui qui, sur ordre, produit des biens et ne produit que des biens, afin que d'autres puissent, eux, avoir le privilège de produire une socialité, sans éventuellement avoir même à se donner la peine de produire les biens.

CONCLUSION

Le lecteur pourra trouver que ces derniers paragraphes et surtout ces dernières considérations vont « trop loin » à partir d'un sujet apparemment simple et innocent comme les enquêtes budget-temps. Il ne s'agit pourtant de rien de plus que :

1° constater que les études de budget-temps concernent les activités,

2° constater que ces études peuvent s'inscrire dans une perspective d'approfondissement du caractère « humain » des activités. Sans doute pourraient-elles se limiter à constituer une sorte d'étude de marché de la demande de temps. Mais l'étude de marché est-elle si innocente que cela ? Du moment où l'on a commencé à essayer de connaître les mécanismes humains, on ne peut s'arrêter en cours de route, car il faut toujours chercher l'explication de ce que l'on sait du côté de ce que l'on ne sait pas. Au départ d'une simple tentative de classification des activités, ou d'une explication superficielle, on est conduit à envisager l'activité dans son essence même, comme aspect essentiel du phénomène humain ; au-delà, c'est l'action humaine qui constitue l'objet sous-jacent de l'étude. L'intérêt de celle-ci pour l'économiste est qu'en même temps le choix d'activité est un acte économique au sens le plus Robbinsien du terme. Peu de recherches sont aussi pluridisciplinaires que celle-là ; peu de recherches offrent un éventail aussi varié dans les degrés possibles d'abstraction et de généralité.

BIBLIOGRAPHIE

Voici, sur le même sujet, deux ouvrages aux antipodes l'un de l'autre, au point que l'on peut se demander si le lecteur attiré par l'un d'eux et le jugeant « important » (tous deux peuvent appeler cette qualification), n'a pas toute chance d'estimer l'autre superficiel et inintéressant, plutôt que les trouver complémentaires. Il y a là matière à méditation sur nos façons d'aborder des problèmes fondamentaux.

Productive Americans ⁽¹⁾ a pour objet « l'étude de l'emploi productif du temps par les citoyens américains en 1964 », ainsi que « les attitudes et les comportements familiaux reliés à l'activité productive ». Ces énoncés, et le titre même, montrent bien où est le souci des auteurs : **dans la recherche de comportements favorables à la prospé-**

(1) **Productive Americans** : A study of how Americans contribute to economic progress James N. MORGAN, Ismail SIRAGELDIN, Nancy BAERWALDT ; Survey Research Center Monograph 43 ; Institute for Social Research, the University of Michigan 1966 VI + 546 pp. Appendices méthodologiques, bibliographie par chapitre, index.

rité américaine, laissant de côté toutes les questions inquiétantes que peut poser celle-ci, et impliquant même à l'évidence un acte de foi dans une certaine image de l'américain. Dans ce compte rendu d'une enquête menée par interview auprès de 2 214 américains adultes, seule la première partie est consacrée au temps. Les auteurs y appliquent la méthode de l'analyse multivariée à la recherche des variables expliquant : le nombre d'heures de travail rémunéré effectué par les chefs de famille et les femmes qui travaillent, la durée des trajets, le travail des autres membres de la famille, le travail non rémunéré.

L'analyse procède par décomposition progressive de l'échantillon selon la variable présentant à chaque stade et pour chaque sous catégorie le plus fort pouvoir explicatif. Ainsi, la catégorie « attitude défavorable au travail de la femme » par exemple, sera subdivisée selon la taille de la famille, mais la catégorie « attitude favorable » sera décomposée selon que le mari a effectué ou non un travail rémunéré.

Une forte annexe statistique détaillée, explique et justifie la méthode.

La deuxième partie tente une « sociologie » qui paraît être la partie la moins convaincante de l'ouvrage. Les auteurs construisent des indices d'attitudes dans lesquels on peut se demander s'ils n'y ont pas un peu allègrement projeté leurs propres conceptions normatives. Par exemple, l'individu est « bien » ou « mal » noté, selon qu'il croit qu'un produit nouveau est « toujours » ou seulement « quelquefois meilleur ». On déduit de ces indices une image rassurante de l'américain : il croit au progrès l'utilisation ou non d'une poêle à frire étant un des « indicateurs » de cette attitude !), il travaille beaucoup, il a de la religion, il donne aux œuvres charitables. Disons que c'est une conception de la sociologie que l'on peut ne pas partager.

C'est probablement le cas du Suédois S. B. LINDER, auteur de **The harried leisure class** (1). Sa thèse est que la croissance économique engendre une raréfaction accélérée du temps. Elle le conduit, au vu des conséquences de cette raréfaction sur les modes de vie, les comportements, les aspirations à mettre en cause l'objectif de croissance et de prospérité lui-même, ou plus exactement, la considération de la croissance et de la prospérité comme une « fin éternelle » et non comme « un moyen temporaire ». L'ouvrage est plus proche de Galbraith que de l'analyse multivariée et on pourra le regretter. Mais Linder met dans sa démonstration une grande rigueur théorique qui fait défaut à Galbraith. N'est-ce pas alors prendre un autre risque ? Souvent, la preuve est précisément trop théorique, notamment la preuve de la thèse fondamentale de la raréfaction du temps.

L'appendice mathématique est du style « modèle théorique ».

C'est faire une bien grande confiance à la théorie de l'utilité que lui demander la preuve d'une proposition de type empirique telle que « la paix et la tranquillité sont donc considérées comme une façon « inférieure » de passer le temps ».

On pourra dire que S. B. Linder formalise ses inquiétudes davantage qu'il n'en démontre pleinement le bien fondé. Mais les critiques que l'on pourra formuler contre la méthode de Linder ne seront-elles pas justement une façon de « se protéger contre d'éventuelles réflexions traumatisantes (pour reprendre une de ses expressions typiques, p. 142).

Dresser, statistiques en mains, un portrait rassurant et terriblement conformiste de l'américain est-ce plus convaincant que dresser mathématiques théoriques en mains un portrait angoissant et très « contestataire » de la prospérité ? L'opposition n'est pas entre les méthodes, mais entre les intuitions et les aspirations de base de chacun. Credo économique de la prospérité contre credo social d'une part de l'individu que l'on croit inaliénable et menacée par certaines conséquences de la prospérité. C'est à ce niveau que ces deux ouvrages s'opposent. Il faut les lire tous les deux. Surtout le premier si l'on est en quête d'informations. Surtout le second si l'on veut méditer et « penser à tout ». Et ensuite choisir ? Évidemment pas. Mais alors un troisième type d'ouvrages reste apparemment à écrire.

N. B. — On trouvera dans **The Journal of Economic Literature** de septembre 1970, p. 884 sous la plume de TSCITOVSKY une analyse plus longue et très élogieuse de l'ouvrage de Linder.

(1) Staffan Burenstam LINDER, **The harried leisure class**, Columbia University Press, New-York et Londres, 1970, 182 p. Appendice mathématique, bibliographie, index. Le leur non angliciste prendra soin de distinguer « hurried » (pressé) de « harried » (harassé). La présentation bibliographique sous forme de commentaires est extrêmement intéressante.

BIBLIOGRAPHIE

FOUQUET (Annie). — **Projection de la consommation alimentaire pour 1975**, in « Collections de l'I.N.S.E.E. série ménages », n° M 5, oct 1970, 96 p., tabl., graph., bibliog.

La projection de la demande de biens de consommation des ménages en 1975 est obtenue par l'agrégation produit par produit des projections de la consommation des ménages à domicile (achats plus autoconsommation) et de la consommation alimentaire hors du domicile et des collectivités. La première partie de cette étude expose les méthodes employées pour effectuer cette estimation.

Dans la seconde partie, figurent les résultats de cette projection. Le volume de la consommation alimentaire des ménages devrait continuer de croître (+ 2,55 % de 1965 à 1975) ; néanmoins pour tous les produits, on constate un ralentissement du rythme de croissance en fin de période. Le coefficient budgétaire de cette consommation poursuivrait sa décroissance (de 32 % à 25 % de la consommation globale des ménages).

La structure du budget alimentaire des ménages se modifierait au détriment des produits à base de céréales (dont le coefficient budgétaire passe de 11,6 % à 10,9 %) et des boissons (17,2 % à 16,3 %) et au profit des viandes, fruits et fromages (yaourts et fromages blancs), la part des légumes et des matières grasses dans le budget alimentaire variant peu.

Il est à noter qu'il y aurait un déplacement de la demande à l'intérieur des fonctions alimentaires étudiées. Notamment, on assisterait à une forte augmentation de la consommation de légumes frais et en conserve, au détriment des légumes secs et des pommes de terre ; de même, la demande de boissons non alcoolisées s'accroîtrait au détriment des boissons alcoolisées.

En ce qui concerne le bilan nutritionnel, le nombre de calories augmenterait peu et cette augmentation refléterait plus une utilisation différente des produits achetés qu'une augmentation réelle de la consommation.

En annexe de cette étude, figure une note sur l'influence des prix sur la consommation sous diverses hypothèses, ainsi que le contenu de la nomenclature utilisée pour la projection. Nous y trouvons, en outre, des fiches et graphiques par produit ; les premières indiquent les éléments de la projection de la consommation des ménages à domicile, exprimée en volume, et les éléments de la projection des quantités consommées ; les seconds expriment l'évolution de la consommation des ménages à domicile, de 1949 à 1967, en fonction de la consommation totale.

Catherine MEYNIARD.

M. FRIEDMAN. — « A Theoretical framework for monetary analysis », *Journal of Political Economy*, mars-avril 1970.

La concision est l'un des mérites que M. Friedman pousse jusqu'à la vertu : publiant dans un article le contenu théorique d'un ouvrage, il ne laisse pas l'exposé théorique dépasser dans ses ouvrages le contenu d'un chapitre. On en trouve dans cet article une explication : l'auteur croit que les grandes oppositions entre économistes en ce qui concerne le rôle de la monnaie, ont un caractère plus empirique que théorique. D'où il suit que c'est un effort d'investigation empirique qui permettra de rapprocher des points de vue.

Aussi M. Friedman s'efforce-t-il de « faire le point ». Reprenant les propositions fondamentales des théories, quantitatives et keynesiennes, les rapprochant dans un modèle commun, selon une méthode qui rappelle celle de Hicks, il montre que ces deux schémas

ne s'opposent pas dans leurs fondements conceptuels, mais dans l'appréciation implicite qu'ont leurs partisans respectifs de la rigidité relative des prix ou du produit. Bien plus, ces deux schémas ont des insuffisances communes : en particulier la non introduction des variations de prix ou de revenu, et celle des anticipations. L'étude des processus d'ajustement de l'économie en réponse à une perturbation monétaire exige, estime Friedman que l'on introduise comme variables les écarts entre les valeurs effectives et les valeurs anticipées (ou « permanentes ») des grandeurs, telles que le niveau des prix, de la production, du revenu. Il construit alors un modèle simplifié, tel que le choix de certains paramètres puisse en faire un modèle représentatif du point de vue keynesien ou alternativement du point de vue quantitatif. S'appuyant sur un tel modèle, la recherche empirique doit permettre non seulement de rapprocher les points de vue anciens, mais encore de réduire leurs insuffisances communes. Voilà sans doute l'une des contributions les plus enrichissantes de l'auteur ; il est vraisemblable d'ailleurs, s'il faut en juger par le soin avec lequel sont apportées les « mises au point » et les réputations, que M. Friedman y attache une certaine importance. On continue d'être un peu dérouté, en le disant, par le formatisme qui préside à l'étude des comportements macro-économiques. Mais surtout, on ne peut manquer d'admirer : d'une part, la vigueur d'un effort qui associe la réflexion et la mesure, au point de ne se satisfaire de la première qu'après qu'elle ait créé l'instrument de la seconde ; d'autre part la pénétration d'une analyse capable de dégager les points essentiels — d'une controverse aussi complexe que celle-ci. Pour ces deux raisons, et malgré sa difficulté, cet article semble constituer un outil pédagogique remarquable : progressivement étudié et approfondi, il apporterait une compréhension accrue non seulement des théories mais encore de la méthode de la science économique.

Pierre DHONTE.

M. HUGUES. — Segmentation et typologie. Deux techniques du marketing moderne, Bordas Management, Paris, 1970, 120 pages.

Le recours à l'imagination du chercheur doit être évidemment d'autant plus grand qu'il entend moins s'appuyer sur des variables socio-démographiques pour faire apparaître davantage de critères psychologiques, d'attitude, de comportement dans un tout cohérent et directement utilisable, ce qui est aussi une préoccupation commune à l'économie et au marketing.

Le mérite de Michel Hugues en collaboration avec Bernadette Griffon et Catherine Bouveyron est d'y être parvenu en présentant la typologie, définie comme étant l'ensemble des techniques de simplification des données relatives à une population permettant de concentrer sa présentation en celle de ses principaux types. La segmentation désigne l'ensemble des techniques de fractionnement d'une population. Ainsi, un type est donc réaliste car il s'appuie sur une description alors que le segment est plus abstrait.

Il faut ensuite, sinon opposer, du moins comparer les différentes méthodes à mettre en œuvre pour obtenir des résultats permettant d'affiner cette connaissance, en recourant, soit à la typologie, soit à la segmentation ce qui permet de montrer à quel degré de finesse on peut réellement parvenir. Or, en réalité, comme le soulignent très justement les auteurs, la typologie et la segmentation en sont encore à leurs débuts et il est important de préciser leurs possibilités tout en fournissant des exemples concrets qui ont pour but de mettre en lumière leur utilisation pratique.

Cet ouvrage qui complète d'autres techniques comme l'analyse factorielle ou l'analyse de variance permet donc de mieux connaître le comportement du consommateur ou du client si l'on reste dans le domaine du marketing.

Jean TABOULET.

Rapport économique au citoyen (Cujas, 1970, 154 p., tabl.).

M. Goux met en pratique une conception nouvelle du métier de prévisionniste : une conception qui requiert autant d'audace que de clairvoyance. Celle-ci, soutenue par celle-là, conduit à un ouvrage qui peut et qui doit sans doute être critiqué, mais qui doit être lu.

L'audace se manifeste d'abord dans l'ampleur de la prévision. M. Goux, prenant la mesure des évolutions de la décennie, conclut sans ambiguïté au déclin à long terme des États-Unis dans leur position dominante et à court ou moyen terme à la dévaluation du dollar. Le déclin est déjà inscrit dans les faits ; la dévaluation est l'issue inéluctable d'une course entre divers facteurs antagonistes.

Audace encore — et ici elle est une forme de la clairvoyance — dans la volonté déterminée d'insérer la prévision économique dans une conjoncture (et des conjonctures) politique. Le dollar est condamné à la dévaluation, non par le jeu implacable de mécanismes abstraits, mais par l'effet des contradictions de la politique du pays dominant. Les résultats de 1970, « l'irréalisme » des prévisions gouvernementales pour 1971, les diverses esquisses à court terme, s'expliquent dans le contexte politique français. M. Goux n'a pas oublié 1968.

Peut-être est-ce également pour cette raison que sa critique des résultats de 1970 est aussi acerbe et son jugement sur le moyen terme sombre. L'industrialisation s'effectuera au détriment des équipements collectifs ; elle se doublera d'un taux de chômage élevé : voilà qui n'est pas réjouissant en soi et pourrait bien conduire soit à de nouvelles explosions sociales, soit à l'abandon de la politique dessinée par le Plan.

Audace enfin dans le choix du public : la forme de la publication, le choix du titre, la clarté de l'exposé traduisent le souci d'être accessible au plus grand nombre de lecteurs. Audace courageuse : il faut accepter le risque d'être taxé de simplification...

Ce risque n'est pas le seul : d'autres trouveront que la critique ne va pas assez loin et qu'après avoir identifié les maux, elle glisse subrepticement sur les causes. N'y a-t-il pas un rapprochement à faire entre l'inégalité dans la répartition des revenus, l'inflation, et cette difficulté de réaliser l'industrialisation sans sacrifier les équipements collectifs ? La question est loin d'être simple ; M. Goux ne la méconnaît pas, ce qui nous vaut quelques pages désabusées sur l'inaction de l'année 70 ; il n'y répond pas non plus, mais on ne peut le lire sans se la poser.

Au total, ceci est un ouvrage remarquable : inachevé, il l'est à la manière dont un livre doit l'être : inachevé parce qu'il a su mettre en lumière de nouvelles questions, ou les questions essentielles. Peut-être peut-on regretter qu'il ne soit question ni de l'économie britannique ni de l'échec de la décennie du développement, phénomènes importants des années écoulées et germes significatifs pour la décennie actuelle ? Mais il est vrai que ces sujets sortent du cadre d'un ouvrage où l'on a su s'en tenir à l'essentiel et où l'on a réussi à se faire comprendre.

P. DHONTE.

Les besoins individuels et collectifs. La consommation, par J. C. EICHER, M. MAGNET, G. PELISSONNIER, J. DANREY, Éditions Scodel, Collection Pierre Callet.

Cet ouvrage très documenté et fortement agrémenté par de nombreuses illustrations, photos, graphiques, comporte une première partie très sociologique visant à faire comprendre les liaisons entre la production, la demande et les besoins, une deuxième partie touchant plus particulièrement les problèmes théoriques de la fonction de consommation et l'étude de l'épargne, enfin une troisième partie relative aux besoins collectifs et aux rôles des pouvoirs publics dans leur satisfaction.

Il s'agit à vrai dire d'un manuel d'initiation aux faits économiques qui décrit la relative des besoins, leur variété et leur satisfaction par la consommation. Avant d'étudier le comportement du consommateur, les notions de niveau de vie, de budget-temps et de genre de vie sont définies.

La seconde partie dans laquelle le ménage est traité en tant qu'unité de consommation, analyse les ressources, les différentes formes de revenus ainsi que la structure du patrimoine des ménages avant d'entreprendre l'analyse de l'emploi (consommation et épargne). L'évolution de ces emplois est présentée avec un certain détail. Particulièrement intéressant est le chapitre consacré à l'épargne.

L'originalité de ce manuel est cependant dans la partie importante consacrée aux besoins collectifs au nombre desquels on distingue l'urbanisation et le logement, la santé et les équipements sanitaires ainsi que l'éducation, les loisirs et la culture.

Chaque partie de ce manuel, somme toute très scolaire, est complétée par l'énoncé d'un certain nombre de travaux pratiques.

Roger COSTE.

Collection

du Centre d'économétrie de la Faculté
de droit et des sciences économiques de Paris

Association Cournot

Consommation épargne et biens durables

par **B. PIGANOL**

Ingénieur civil des Mines
Docteur ès sciences économiques

Préface de **H. GUITTON**

192 pages 16 × 25, avec 30 figures. 1969. Broché : 25 F

Les indices statistiques

Principes élémentaires

par **Jacqueline FOURASTIÉ**

Agrégée de mathématiques
Maître assistant au Conservatoire national des arts et métiers

Préface de **J. DUMONTIER**

192 pages 16 × 25, avec 15 figures. 1969. Broché : 35 F

DUNOD

*En vente dans toutes les bonnes librairies et chez
Éditeur, 92, rue Bonaparte — PARIS-6^e*

Le directeur de la publication : G. DUNOD.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1971. Numéro 6992, Imprimé en France.

Imprimerie Nouvelle, Orléans. — N^o 6351.

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1967

- N° 1. — Une étude économétrique de la demande de viande. — La consommation des Français en 1965. — Intégration des méthodes d'approche psycho-sociologiques à l'étude de l'épargne.
- N° 2. — Un indicateur de la morbidité appliqué aux données d'une enquête sur la consommation médicale. — La diffusion des services collectifs : phénomène économique ou social ? — Les travaux de préparation du V^e Plan et l'élaboration d'un modèle national de fonctionnement du marché du logement. — Les conditions de vie des familles.
- N° 3. — L'épargne des exploitants agricoles. — Structure et équilibre du marché du textile. — Les dépenses touristiques.
- N° 4. — L'appareil commercial et les circuits de distribution. — Le développement de la radiologie.

1968

- N° 1. — Étude critique de méthodes d'enquête. — Étude sur l'offre et la demande de créance.
- N° 2. — Théorie et politique de l'épargne. — Un modèle prévisionnel de la demande de logements. — L'évolution de la consommation de viande.
- N° 3. — La consommation et la demande de monnaie. — Valeur prédictive des Intentions d'achats au niveau du ménage pris individuellement.
- N° 4. — Quelques éléments sur le comportement des propriétaires vis-à-vis du prix du logement acheté et de la mise de fonds versée. — Facteurs « irrationnels » de l'offre d'épargne (recherches allemandes).

1969

- N° 1. — L'offre de monnaie par les banques commerciales. — L'économie des services de soins médicaux en France. — L'évolution de la consommation de produits laitiers de 1950 à 1966.
- N° 2. — L'économie des services de soins médicaux en France. — La formation de l'épargne liquide (l'exemple du Crédit Mutuel). — Consommation individuelle et consommation collective. — Étude sur la demande en logement des ménages.
- N° 3. — Les prix de détail en France par rapport aux autres pays de la Communauté. — La consommation des ménages en France et en Hongrie. — Introduction à l'analyse des données.
- N° 4. — Durée d'observation et précision dans les enquêtes de consommation. — Un essai de classification de titres boursiers fondée sur l'analyse factorielle. — Introduction à l'analyse des données.

1970

- N° 1. — La fréquentation des équipements collectifs. — La supériorité de la gestion collective de l'épargne mobilière : analyse méthodologique et application aux SICAV. — Le comportement des exploitants agricoles en Eure-et-Loir et en Ille-et-Vilaine.
- N° 2-3. — L'Évolution de la consommation des ménages de 1959 à 1968.
- N° 4. — Les services médicaux en Suède et en France. — Proposition pour une méthodologie de l'étude de la redistribution. — La consommation des boissons dans quelques pays d'Europe.

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMÉROS

Enquête sur les Loisirs. — Nouvelles évaluations de la consommation. — Étude des effets différentiels des impôts sur la consommation.

sommaire

ÉTUDE

Louis LEVY-GARBOUA

Les familles devant l'éducation des enfants 3

Nicole CAMPION

Nouvelle évaluation de la fortune des ménages
(1959-1967) 35

Jean-François BERNARD-BECHARIES

Budget-temps et choix d'activité 73

BIBLIOGRAPHIE

**CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

45, boulevard de la Gare, PARIS-13^e

Tél. POR. 97-59

1971 n° 1

Janvier Mars